

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 27 (1979)

Artikel: Naissance du concept de vieille ville au XIXe siècle à Genève
Autor: Brulhart, Armand
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-728436>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Naissance du concept de vieille ville au XIX^e siècle à Genève

par Armand BRULHART

«Le concept Haut et en avant»
Charles Jeanneret (Le Corbusier) 1908.

«La vieille ville contient un patrimoine historique et archéologique auquel la population genevoise est attachée. Prenons toutes les dispositions utiles pour sa conservation durant une certaine période. Empêchons toute revalorisation spéculative, de façon que dans un quart de siècle, par exemple, si la génération qui nous succèdera n'a plus les mêmes considérations sentimentales, elle se trouve en face d'un problème dont les difficultés financières seront grandement aplanies». Voilà comment l'architecte et ancien conseiller d'Etat, Maurice Braillard commente l'arrêté du Conseil d'Etat du 4 juillet 1934 déterminant une zone spéciale, dite «zone de la vieille ville»¹.

Pour la première fois, le caractère d'ensemble de la vieille ville est reconnu officiellement, même si l'idéologie de l'argumentation reste à bien des égards suspecte. «La vieille ville fait un tout... ou bien elle doit être démolie en entier et faire place à des quartiers reconstruits sur des bases modernes, ou elle doit subsister encore et conserver intégralement ses tracés et son architecture historique». Jusque-là, on peut reconnaître la solidité du raisonnement. Mais le développement de Braillard fait apparaître tout le schématisme de ce qu'il appelle le «principe d'urbanisme logique». La ville est comparable à une maison de commerce et donc essentiellement soumise au dynamisme économique. Une fois le sol municipalisé (ce qui ne saurait tarder), il suffirait d'établir des «normes et un processus fixés» pour l'amortissement des constructions, de démolir et reconstruire, après un délai donné, des quartiers entiers. Non seulement

la construction pourrait être «régularisée», mais on pourrait «supprimer, du moins diminuer grandement l'effet du chômage». La vieille ville n'est donc qu'une partie du puzzle dans ce système où toute réalité sociale autre que le travail semble d'avance écartée.

Tout se passe comme si la vieille ville n'était qu'une abstraction, un concept, une notion a-historique, sur laquelle travaille une logique, une rationalité, un système. Sans entrer en matière sur le mot «concept», d'une large utilisation dans l'entre-deux-guerres et spécialement en urbanisme, il convient de rappeler que les architectes du «mouvement moderne», en recherchant des solutions universelles, globales, ont eu le mérite de distinguer des ensembles, mais que dans le même temps, ils ont relégué l'histoire hors du champ propre de leurs théories. La vieille ville, dans cette théorie, n'est qu'un ensemble dont la survie ne doit pas être surévaluée. Viendra le moment où une nouvelle manière de vivre et d'habiter rendra impossible cette survie. Il y a eu sans aucun doute une sous-estimation de la capacité d'adaptation des bâtiments anciens, et une négation de leur valeur historique. En ce sens, il n'y a qu'un raisonnement logique par rapport aux transformations de la ville du XIX^e siècle, mais un raisonnement simplifié, on dirait aujourd'hui simpliste.

Cet article voudrait suggérer une lecture beaucoup plus large de la vieille ville, depuis le moment où c'est toute la ville *intra muros* qui devient la vieille ville, jusqu'à celui où la vieille ville n'est plus qu'une acropole, retranchée sur la colline de la rive gauche. Entre ces deux moments, entre 1820 et 1920 environ, la

ville est l'objet d'un discours de nature très multiple, dont les composantes morales, religieuses, politiques, sociales, culturelles s'imbriquent et s'entrecroisent. Chacun des chapitres mériterait une analyse et un développement qui n'entrent pas dans cet article, qui se veut essentiellement un essai.

1. *Les mirages de la ville nouvelle*

La mise en péril des fortifications par les séductions de l'économie libérale divisait largement les stratèges militaires et le monde politique. Cette bataille d'experts eut lieu entre 1820 et 1822 dans la République et canton de Genève.

La question, disait-on, se rattache à la fois à *«la politique de l'Europe... plus particulièrement à la politique de la Suisse, à notre politique intérieure, sur l'état de nos finances, sur les rapports de notre Ville avec le territoire, sur le maintien de notre inutile garnison, ce triste fléau des finances de la République, dont les fortifications sont encore le prétexte, comme elles le furent jadis»*².

Une fraction de la classe politique soutenait ainsi *«la convenance d'une destruction totale des fortifications»*, en multipliant les arguments: *«La route du Simplon, nouvellement construite, a changé les données de l'Europe...»* *«les villes ouvertes sont moins exposées que les villes fermées. Si Genève conserve ou augmente ses fortifications, elle s'expose à supporter des sièges... à perdre son indépendance... à se dépeupler. L'occupation serait la perte de la liberté et pour la religion, ... que serait le sort d'une ville qui porte le nom de Rome protestante?»*

Pour convaincre le Conseil représentatif, il fallait donner toutes les assurances possibles aux propriétaires au sujet de cette ville future et surtout faire miroiter tous les avantages que réunissait un tel projet. Sur les garanties, il faut avouer que le raisonnement avait quelques failles: *«pourquoi (les propriétaires) croiraient-ils que les anciens quartiers seraient moins bien soignés que les nouveaux, puisque non seulement ces premiers feront toujours la loi par leur nombre, mais encore, puisque plus la ville sera riche, et mieux elle sera entretenue dans toutes ses parties»*³.

Comment la ville sera-t-elle riche? *«Le prix des constructions est si élevé que le nombre des nouveaux bâtiments ne serait jamais considérable; les bâtiments ne se construisent que par des hommes très riches, qui sans cela ne vivraient pas à Genève. Ce serait un moyen de les attirer... les riches amènent les riches... l'embellissement de la ville contribuerait encore à en amener; leur séjour parmi nous vivifierait nos établissements publics, lesquels soutiennent Genève. Les étrangers bâtiraient les maisons et feraient travailler les ouvriers, ce qui compenserait peut-être divers inconvénients résultant du séjour des étrangers; les ouvriers loueraient des appartements, etc... Si, au contraire, les riches quittaient Genève, on verrait les propriétés foncières baisser de prix en peu de temps»*⁴.

A cette image idyllique d'une ville d'or et d'argent venait s'ajouter le programme classique de la capitale moderne, celui des monuments indispensables à l'industrie, à la culture, à la société future⁵.

L'échec de la ville ouverte en 1822 fit naître immédiatement une stratégie de remplacement beaucoup plus modeste. En effet, à propos d'un projet de déplacement des tribunaux, un conseiller arguait qu'il y aurait *«un immense avantage de niveler moralement toutes les parties de notre ville, et de faire disparaître, ou du moins affaiblir considérablement ces distinctions locales, cette aristocratie de quartier»* (la ville haute). Transplanter des tribunaux dans la basse ville, mais surtout à Saint-Gervais ou en l'Île, *«ce serait donner à ces quartiers plus de vie et une valeur qu'ils perdent journellement par leur dépopulation des gens riches»*⁶. Nouvel échec.

2. *Le partage de la ville*

Les lieux de la transformation de la ville à l'intérieur des remparts révèlent avec suffisamment de clarté un nouveau découpage de nature politique et économique. Les deux bilans qui nous renseignent sur l'action du gouvernement de la Restauration genevoise attribuent la totalité des transformations urbaines et des institutions au pouvoir conservateur. Le premier fut publié en 1826 par Etienne Dumont qui énumère les 52 amélio-

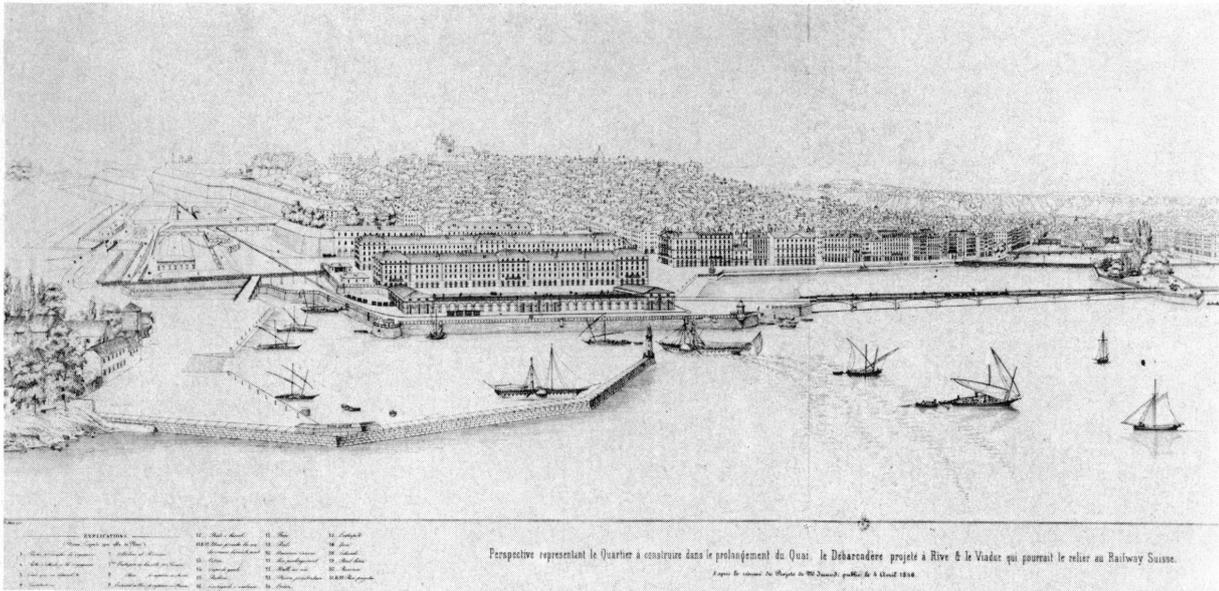


Fig. 1. Projet de M. Junod pour une Genève industrielle avec les fortifications. Port et chemin de fer. 4 avril 1846.

rations du régime depuis 1814 et le second, complète cette première liste en 1842⁷. «Quant aux perfectionnements que j'appellerais matériels, écrit Dumont, nous n'en sommes qu'à commencer, mais nous avons des moyens, du loisir, et il y a dans le public une disposition générale à entreprendre tout ce qui peut contribuer à la commodité et à la salubrité de la ville».

A côté de la machine hydraulique, de la prison pénitencière et du Musée Rath, il faut relever les «améliorations dans la ville, au Bourg-de-Four, au Perron, abbattis des dômes d'une des rues basses, enlèvement des échoppes à la place de Rive, percée de la rue de la Douille (Tour-Maitresse)». Le second bilan poursuit d'une manière générale: «l'amélioration dans plusieurs rues de la ville, nouveau pavé (sic), nouvelles fontaines, continuation de la destruction des dômes et des hauts-bancs... travaux considérables aux fortifications... construction dans l'hôtel-de-ville; addition d'un troisième étage... nouvelle prison de l'Evêché, en 1841... construction d'un nouveau port de commerce, et d'un nouveau port au bois en 1835... pont des Bergues, en 1835... quais sur les deux rives du lac et du Rhône; création des Bergues, en 1835». La transformation à l'intérieur de la ville fut

essentiellement l'œuvre du pouvoir conservateur et, pour en juger, on se reportera à l'annexe 1 du présent article.

Pourtant, la transformation des rives du lac et du Rhône ne saurait être attribuée sans réserves à ce même pouvoir conservateur⁸. Les premières batailles au Conseil représentatif concernent essentiellement la liaison entre l'activité du port et les Rues-Basses. A la transformation des rives du Rhône, on oppose des embellissements ponctuels de nature culturelle et scientifique et il faut à la fois les interventions nuancées de l'ingénieur Guillaume Dufour et de certains banquiers pour que les travaux s'engagent sur la rive gauche⁹. Les quais, mais aussi les ponts, vont devenir l'expression des libéraux, favorisés par une partie de la banque genevoise.

Avant la construction du pont des Bergues et du pont de la Machine, les libéraux interpellent les autorités qui se disent favorables au «laisser faire, laisser passer» et réclament la construction d'un pont sur l'emplacement de la Coulouvrenière:

«... s'il est vrai que quelques Genevois, mal logés, habitant des quartiers tristes et malsains, profi-

tassent de cette nouvelle communication, pour chercher, en dehors des remparts, l'air, le jour, l'espace qui leur manquent, serait-ce donc un si grand mal? Peut-on s'étendre indéfiniment, lorsqu'on est encéint de parapets et de fossés, et peut-on imposer le silence aux besoins de l'aisance et de la prospérité, qui font que l'on est mal à l'aise, là où nos pères se trouvaient bien logés»¹⁰. Discours hygiéniste, discours du confort, discours qui impose bientôt une vision calculée de l'avenir, dont l'exemple le plus comique fut développé très sérieusement par le banquier Hentsch devant le Conseil municipal à propos du pont de la Machine: «si 14 000 personnes franchissent le pont quotidiennement, ce ne sera pas moins de 5 110 000 individus par an; or, le gain de temps réalisé peut être évalué entre 30 secondes et 3 minutes; donc, en prenant pour base le prix de 1. fr. l'heure, la Ville gagnera annuellement 8333 francs et le pont, qui a coûté 60 000 frs. sera ainsi payé en sept ans»¹¹.

Ce type de raisonnement appliqué aux bâtiments à construire provoque un nouvel état d'esprit. L'architecture subit alors les assauts du temps et de l'amortissement combinés, ce qui réduit sa durée, son histoire. Doit-on vraiment construire pour l'avenir? Ne faudrait-il pas utiliser des matériaux plus légers, moins coûteux, et construire pour un temps beaucoup plus court? ¹². Même si ce discours n'a trouvé grâce qu'aux yeux des philanthropes préoccupés de la question du paupérisme et de la classe ouvrière, les constructeurs genevois ont appliqué les principes d'économie prodigués par le polytechnicien parisien J. N. L. Durant dès l'opération des Bergues, lancée en 1827 ¹³.

Ainsi à travers le processus de transformation des rives du Rhône et du lac, la notion de «modernité» prenait une sorte de revanche triomphante. C'était non seulement l'image de la ville moderne qu'on offrait aux étrangers, mais celle d'une véritable épuration sociale qui rejetait vers l'intérieur, vers la basse ville, le faubourg de Saint-Gervais ou sur l'Île, une population indésirable, inadaptée à l'image nouvelle. La vieille ville se retrouva derrière les deux fronts des bords de l'eau et la ville haute, si l'on en croit Marc Monnier, «s'assombrit de plus en plus, devenait une miniature de Londres, baillait aux brumes, prenait le spleen» ¹⁴.

3. La seconde mort de Calvin et la victoire de Rousseau

«... Adam Töpffer voit paraître Fazy, le vainqueur qui proclame le Gouvernement provisoire, consacrant ainsi la fin du régime théocratique de Calvin, pour lequel avait combattu Rodolphe Töpffer, et la victoire du vieux faubourg de Rousseau, celle aussi de l'esprit helvétique sur l'esprit genevois».

Pierre Courthion,
Genève ou le portrait des Töpffer,
Paris, 1936, p. 230.

«Jusqu'à ces derniers jours, le contenu dépassait de beaucoup à Genève le mérite du contenant, l'âme et l'intelligence de cette ville valaient mieux que sa coquille», écrivait en 1864 Pictet de Serigny dans *Genève ancienne et nouvelle* ¹⁵. L'historien calviniste effaçait et noyait dans un élan de réconciliation, toutes les aspérités et toutes les violences pour célébrer l'ère de la renaissance genevoise, qui depuis cinquante ans avait si heureusement transformé le visage de Genève. Il suffisait de poursuivre «l'association du capital et du travail, de la tête et du bras» ¹⁶. Il effaçait d'ailleurs si bien certains aspects nouveaux de la réalité genevoise qu'il écrivait un an plus tard un *supplément adressé aux Citoyens catholiques et radicaux du Canton de Genève*. Aux premiers qui lui reprochaient de n'avoir pas mentionné l'église de Notre-Dame, il répondait que si cette «succursale» «avait pu se construire trente plus tôt, elle eût été probablement moins belle et moins imposante..., elle ne serait surtout pas venue se planter à la principale entrée de la ville de Genève, comme en étant, en quelque sorte, l'échantillon et l'enseigne, ce qu'elle ne pourra cependant jamais être» ¹⁷. Aux seconds, il réaffirmait sa foi en la démocratie genevoise en se référant à Bonivard et rejetait le mot d'Aristocratie comme un fantôme.

Ces deux polémiques, même si elles apparaissent comme insignifiantes pour un lecteur d'aujourd'hui, permettent de mieux cerner les trois aspects de la vieille et de la nouvelle Genève.

Pour un catholique, l'église de Notre-Dame forme avec les fortifications «comme la personification des deux courants nouveaux qui informent la vie nationale: l'épanouissement matériel et l'expansion catholique» ¹⁸. La description roman-

tique d'un petit livre intitulé la *Nouvelle Genève* ne manque pas d'éclat :

« La ruine des bastions fut donc consommée ; on les vit, l'un après l'autre, tomber au milieu des larmes et des battements de mains, sous l'étreinte du regret ou sous la fascination de l'attente, tous regardaient avec émotion crouler ces murs si longtemps défendus et s'ouvrir ces larges brèches à travers lesquelles entraient, avec une irrésistible force, le génie des temps nouveaux. L'aspect de la ville se transforma, avec une étonnante rapidité ; une ceinture de boulevards, de jardins, de jeunes et brillants édifices, s'étala au soleil : des quartiers tout entiers, des palais cosmopolites destinés à l'Europe voyageuse, sortirent de terre et vinrent ajouter, aux attraits traditionnels du Léman, un nouvel éclat. Quand, par une soirée transparente, on cotoie les rives silencieuses du lac, bientôt une longue traînée de lumière apparaît au pied des montagnes. C'est la Genève nouvelle qui s'affirme et qui éclaire de ses seuls reflets l'ombre noire de la vieille cité »¹⁹.

A cette fervente description catholique répond la non moins naïve interpellation d'un héros de roman du scrupuleux radical Antoine Carteret :

« Il jeta encore un coup d'œil sur la vue qu'on a en cet endroit, Il eut devant lui la statue de Rousseau, l'une des plus belles œuvres de Pradier né à Genève comme le philosophe. « Jean-Jacques, dit-il mentalement après quelques réflexions, je voudrais bien savoir ce que tu penserais aujourd'hui de ta Genève, Tu la trouverais bien embellie : est-ce que cette métamorphose te choquerait ? Je ne le crois pas, car tu saurais bien voir, qu'au fond, tes doctrines politiques, dans ce qu'elles ont de plus substantiel, ont pris racine chez nous. Genève, par ce qui lui restait de ses anciennes institutions républicaines, quand tu es venu au monde, a contribué à te former ; à ton tour, par tes pages sublimes, tu as fortement participé à l'épanouissement de la Genève actuelle. — Mais tu nous adresserais bien quelques remontrances. En particulier tu ne manquerais pas de nous dire : *Concitoyens, prenez garde à l'écueil des jouissances et du luxe...* »²⁰.

Enfin, voici ce qu'un étranger, qui avait pu jouir de la Société genevoise sous la Restauration pouvait écrire sans se faire désapprouver de ses anciens hôtes :

« L'ancienne Genève était dans ses murailles. En les abattant, on sacrifiait les souvenirs, on démentait

l'histoire et l'on commençait un cycle nouveau. Genève démantelée serait une ville américaine sur le lac Léman au lieu de l'être sur le lac Ontario... abattre les remparts devant l'invasion de ce génie remuant. Protée si mélangé de vice et de vertu, qu'on divinise sous le nom d'industrie, c'était renoncer à ce qui restait d'original à Genève »²¹.

Si les plus ultras accusent les jésuites d'être à l'origine de la démolition des fortifications, les plus réalistes se résignent à donner raison à ce voyageur anglais qui prédisait la fin prochaine de la Rome protestante²². Dans leurs sermons, les pasteurs tirent les conclusions de ce changement : « voyez enfin l'état social tout entier tourmenté d'une fermentation étrange, désordonné, travaillé d'un esprit funeste de bouleversement ; portant de toute part la hache de la destruction sur le passé, sans aucune garantie de rétablissement qu'un vague pressentiment d'avenir qui l'égare, et comme en travail d'une transformation qui n'aboutit jusqu'à ce jour qu'à lui bâter son œuvre de ruine »²³. « Nous étions une Eglise de clergé, nous sommes maintenant une Eglise du peuple »²⁴.

Calvin est bien mort pour la seconde fois, mais le Calvin de James Fazy, celui dont il écrivait : « toute son existence à Genève devait donc être une lutte contre la démocratie »²⁵.

Comme pour marquer la mort politique de Calvin, la cathédrale est destituée de sa fonction de lieu des élections au profit d'un nouveau palais électoral construit dans les nouveaux quartiers²⁶.

4. La digestion de la Vieille Ville

« Il n'est personne à Genève qui ne désire, comme idéal, voir supprimer le plus grand nombre des constructions du moyen-âge qui nous restent. C'est une question d'appétit et de digestion ».

Mémorial des séances du Conseil municipal, 1879, p. 322.

Tant qu'il existera de ces honteux, de ces immondes quartiers, on y verra pulluler tous les germes de canaillerie, le vice sous toutes les formes !

Antoine Baumgartner, *Persépolis ou essai sur l'amélioration de la ville de Genève*, Genève, 1873, p. 12.

La démolition des fortifications devait « permettre à la ville de se développer selon les

véritables formes économiques»²⁷. Le veto à la construction de logements ouvriers sur ces nouveaux terrains fut prononcé en vertu d'un système jugé «*contraire à la liberté d'entreprise*»²⁸. Les premiers résultats démontrèrent immédiatement, selon la formule d'un homme politique, qu'«*en augmentant le sang dans le corps, le cœur prend toujours plus d'importance*»²⁹. En traduisant, on obtient un prix de terrain près de quatre fois plus élevé au centre qu'au quai du Mont-Blanc!³⁰. La démolition des fortifications a définitivement placé la vieille ville au rang d'une marchandise. Pour les propriétaires, «*c'est un capital qu'il faut faire rapporter le plus possible, rien de plus; jusqu'à un certain point, c'est légitime*»³¹.

Autant la vision de la ville nouvelle, du découpage des nouveaux quartiers et de leur spécialisation était nette, autant cette vision devenait floue lorsqu'elle se portait sur l'intérieur de la ville, sur la vieille ville.

Rien n'est clair, dans ce fouillis, ces rues tortueuses, ces ruelles sombres, ces *allées* noires, ces *doyes* mystérieuses, ces tours et tourelles, ces toits enchevêtrés surmontés de mille et une cheminées³². Les propriétés et les servitudes s'entrecroisent et se superposent, tout le monde est propriétaire, qui d'un étage, qui d'une chambrette, qui d'un bout d'escalier ou de courette. Il faut un assainissement général. L'épidémie de la percerette n'en finit pas de s'étendre sur Genève et l'on s'exclame encore en 1879: «*Notre vieille ville doit être percée dans tous les sens: la salubrité et la sécurité le réclament*»³³.

Pourquoi Genève, qui avait opté pour le capitalisme moderne, mit près de quarante ans pour commencer sa véritable rénovation?

Il est certain que dans une ville où la hauteur des bâtiments est largement supérieure à celle des autres villes européennes, et où la densité des habitants est particulièrement élevée, les problèmes de propriété et donc de prix du terrain, furent un obstacle non négligeable³⁴. Il n'est pas rare de voir mentionner que les prix des terrains à Genève sont aussi élevés qu'à Paris. On peut dès lors comprendre pourquoi les capitalistes genevois se sont davantage intéressés aux opérations de percements à l'étranger, où les garanties fournies

par l'Etat dépassaient largement les possibilités genevoises³⁵. Si, au plan politique, en effet, il y avait consensus sur la nécessité d'assainir, les moyens et les modes d'intervention divergeaient sensiblement. L'alternance du pouvoir, entre radicaux et conservateurs, n'est d'ailleurs pas sans rappeler la situation actuelle de certaines villes françaises où la gauche et la droite peuvent chuter sur la politique urbaine. Il est certain que la chute de la municipalité en 1868 sur l'affaire du percement entre le Molard et la Fusterie, un point stratégique, a rendu prudents les hommes politiques³⁶. Toutes ces raisons paraissent encore insuffisantes à expliquer la relative inertie d'une ville qui est encore en 1850 la plus peuplée de Suisse et fortement industrialisée³⁷.

La situation du secteur principal de l'économie genevoise, l'industrie de l'horlogerie, caractérise assez bien l'ensemble des difficultés rencontrées après la crise de 1848. Menacés par la concurrence jurassienne, les horlogers chômeurs furent momentanément absorbés dans les travaux de voirie et de terrassement des fortifications, et les solutions proposées pour une restructuration industrielle, loin d'être une relance massive des investissements, dirigeaient le secteur horloger vers une spécialisation qualitative, jugée conforme à la tradition genevoise³⁸. En fait, la révolution industrielle, qui aurait dû accompagner la destruction des fortifications et la vision d'une ville moderne, n'a pas eu lieu, malgré la réserve initialement prévue d'un quartier industriel dans la région de la gare Cornavin³⁹.

Ce refus de l'industrialisation, de la grande industrie, semble bien un choix délibéré d'une partie de la classe dirigeante genevoise soutenue par l'Eglise protestante qui voit dans le travail d'usine et de manufacture un abaissement de la moralité⁴⁰.

Ainsi, mis à part les territoires annexés en 1850 sur la rive droite (Délices, Grottes, Montbrillant et Pâquis-Prieuré) sur lesquels on constate un développement modéré d'activités industrielles et de logements ouvriers, c'est bien la vieille ville qui reste le lieu de la question ouvrière.

«*A l'époque où la philanthropie fleurissait, on s'occupait des conditions économiques du pauvre; plus*

tard, le méthodisme est venu et n'a songé qu'à la foi. Aujourd'hui, on revient à l'ancienne méthode, on fonde des associations de patronages; on s'occupe des logements ouvriers. Ce dernier objet est capital. Les conditions de la vieille ville sont déplorables. Tant qu'elles subsisteront, l'ouvrier, au lieu de rentrer dans son tandis après le travail, ira se récréer au cabaret...»⁴¹. Cette vision classique d'un ami de Michelet décrit très bien la logique qui s'imposerait: «il faudrait faire marcher de front la destruction des quartiers infects et la construction des nouveaux».

En attendant, puisque ces quartiers sont encore rentables, on se contentera de renforcer la double stratégie déjà formulée et expérimentée dans les années 1820: le dénigrement systématique des vieux quartiers et le contrôle de la population.

L'écart entre le mot et la chose, entre la réalité matérielle et le discours dominant fait naître un réel malaise, un doute sur les soi-disant philanthropes, sur les de Candolle, les Baumgartner, les Gosse et tant d'autres. Que se passe-t-il? Pourquoi un voyageur aussi critique que L.-A. Martin affirme-t-il que dans tout le centre de Genève «la plupart des maisons sont hautes et solidement bâties»? que malgré ces surélévations «contraires aux lois de la salubrité, heureusement (...) de nombreuses fontaines assainissent la ville... heureusement que l'air pur qui circule concurremment avec l'eau à travers Genève l'assainit tout le jour et en fait encore une des moins cholériques des villes d'Europe»⁴². Pourquoi les «visites (sanitaires) ont-elles permis de constater, même dans les quartiers pauvres, un état de propreté assez général dans les appartements» et qu'«on peut dire qu'en somme notre population a l'instinct de la propreté...»⁴³? Pourquoi répète-t-on à droite comme à gauche que les ouvriers sont plus mal logés en périphérie que dans la vieille ville⁴⁴? Toutes ces interrogations ne parviennent pas à masquer l'inquiétude des bonnes gens vis-à-vis de la «canaille», ce malheureux mot lâché pour désigner le peuple à Genève⁴⁵. Comment digérer cette population pauvre? Comment neutraliser «la dangerosité» latente de ces «populations flottantes, classes dangereuses», comme les appelait le chef de la police genevoise⁴⁶. L'organisation protestante des diaconies, réformée en 1850, permet

d'effectuer un important travail d'assistance sociale, en liaison parfois avec la police; les très nombreuses institutions philanthropiques, dont l'essor est stimulé par les rivalités confessionnelles, dépassent encore l'action de l'Etat et des institutions officielles⁴⁷. Le filtrage de la vieille ville, depuis longtemps habituée aux «gendarmes allant en habits de bourgeois par les rues», se fait plus systématique⁴⁸. La criminalité est en baisse. Le contrôle des «logis», renouvelables chaque année, déjà institué dans la première moitié du XIX^e siècle pour les ouvriers «saisonniers» et célibataires, n'empêche pas leurs prix d'être les plus chers de la Suisse romande, une seconde manière de contrôle⁴⁹. Alors que les statistiques économiques et commerciales sont pratiquement inexistantes, les statistiques démographiques, médicales et criminelles viennent à leur manière contrôler la digestion de la vieille ville.

5. La culture du repli

De la nécessité de fonder l'avenir de Genève sur le respect de son passé.

M^{me} Necker-de Saussure.

Les révolutions des années 40 ont amené les hommes de l'ancien régime à faire leur bilan. Les belles lettres et les beaux-arts ne firent pas exception. C'est à Rodolphe Töpffer que revint la défense et illustration des lettres genevoises, et à Jean-Jacques Rigaud la célébration de l'Ecole genevoise de peinture⁵⁰.

Bilan positif, on s'en doute, mais aussi bilan engagé, dans lequel apparaît l'éloquence sacrée, les charmants poètes que sont Petit-Senn ou Chaponnière, des scientifiques, des historiens et surtout bien sûr les deux gloires européennes Sismondi et Rossi, dont Töpffer se garde bien de mentionner les réserves à l'encontre de la ville qu'il vient de quitter pour Paris⁵¹.

Du romantisme, on ne trouvera aucune trace chez celui qu'on a surnommé méchamment le «romantique refoulé». Il y a un choix pour Genève contre Paris, contre la mode et ses extravagances. D'ailleurs, à propos de ces Parisiens, «qui ne se rappelle, par exemple, le



Fig. 2. «Un petit sou s.v.p». Dans: *La Photo-revue suisse*, n° 12, décembre 1899.

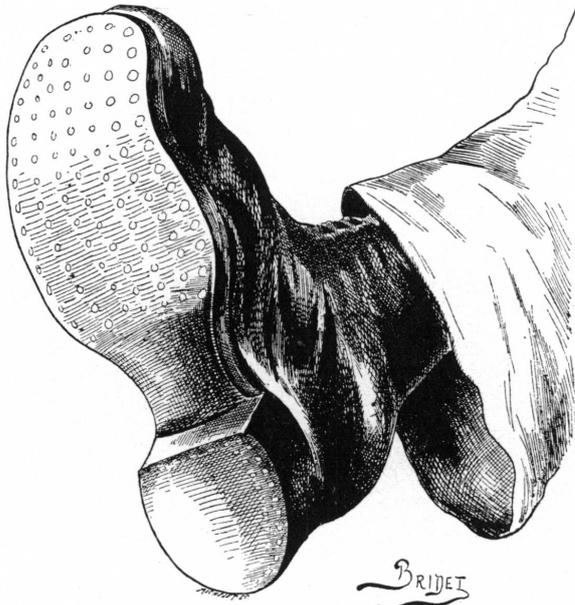


Fig. 3. Bridet (Boquillon), caricaturiste parisien. «Le coup de pied». Dans: *Les Arts incobérents*, Paris, 1884, p. 51.

sans-*façon* avec lequel un *touriste* archéologue s'écriait, après une nuit passée dans nos murs, qu'il ne savait lequel lui déplaisait le plus, de Genève ou du peuple qui l'habite? Et aurez-vous oublié cette bouffonnerie d'un *spirituel* feuilletoniste aux yeux de qui les Genevois sont des *quakers*? Sans doute, personne ne prend au sérieux les malices de Raoul-Rochette (de triste mémoire), les plaisanteries de Théophile Gautier, les espiègleries d'Alexandre Dumas, les préjugés venimeux de M. Louis Veillot: on sourit et on hausse les épaules»⁵².

Quant à Victor Hugo, Balzac et consorts, qu'ont-ils compris à «l'esprit de Genève»? Töpffer a sans doute voyagé avec Liszt et George Sand, mais il n'est pas question de retenir les «horreurs» que cette dernière ose écrire⁵³.

La ville en tant que telle ne tient qu'une petite place dans la littérature genevoise. On publie bien quelques poèmes de circonstance dont Petit-Senn est le spécialiste:

«J'habitais sous un dôme, au quatrième étage;
Le bonheur et la nuit régnait dans mon ménage.
Et voilà qu'un arrêt, injuste et rigoureux,
Met les dômes à bas, et ma joie avec eux!...
O mes dômes chéris, votre sort me confond!
En vous voyant tomber, mon existence se fond!
Je ne puis concevoir la barbarie
qui veut démanteler notre antique patrie».⁵⁴

Ou encore celui de Chaponnière:

«Hélas! hélas! on met les dômes à bas...»⁵⁵

Poèmes épisodiques qui ne semblent pas avoir été transformés en chansons, mais qui sans doute furent plus nombreux que le peu qui subsiste. Sous l'impulsion de l'histoire, les écrivains se sont réfugiés de préférence dans la Genève du temps de Calvin et ont trouvé avec le «peintre officiel du Calvinisme», Joseph Hornung (1792-1870), l'illustrateur idéal. Ce dernier ne se contente pas de peindre «la mort de Calvin» ou «le serment de Bonivard au Molard», il imagine «Calvin travaillant aux fortifications de Genève»⁵⁶. Le repli conscient des artistes et des poètes semble obéir implicitement à la parole de Töpffer: «Si j'étais artiste, artiste de talent, je m'efforcerais de chercher et de trouver ma réputation ici, à Genève»⁵⁷.

La démolition des fortifications ne cristallise pas de sentiment nouveau pour la ville. Certes, il faut bien voir dans la fréquence du thème de l'Escalade, une manière de faire renaître les fortifications et de réanimer la flamme des vieux Genevois, mais les littéraires doivent surtout se défendre des incursions de l'étranger. Des poètes qui parsèment leurs écrits de pensées dangereuses, de Saint-Simon à Fourier, des feuilletonistes, des romans populaires qui sèment la révolte⁵⁸.

Pour le reste, la littérature baigne dans l'ordre bourgeois, depuis le «*Guide touristique*» d'Amiel jusqu'au livre d'enfant d'Arthur Massé qui «*naturalise*» les opérations d'assainissement⁵⁹:

*«Autrefois, aucune communication n'existait entre Coutance et la rue Rousseau. Il y avait là tout un pâté de maisons, communiquant entre elles par des allées étroites, obscures, sales et coupées par des cours intérieures, humides et malsaines. Les habitants de ces maisons n'ayant jour que sur ces cours ne voyaient jamais le soleil et respiraient un air empesté et fétide. – Et si le feu avait pris aux maisons du fond? dit l'enfant. – On n'aurait pas pu l'éteindre, dit le père; cela aurait été affreux. Or, voilà pourquoi on a percé ce mas de maisons pour donner du jour à ce quartier en faisant cette large rue. Et comme pour cette réparation on s'est servi de l'argent de M. Grenus, on a donné son nom à cette nouvelle rue. – C'est naturel, dit l'enfant.»*⁶⁰

Une voix, une seule voix, celle de Jeanne Mussard fait écho aux misères des ouvriers, des horlogers, s'insurge contre les prix, contre l'impuissance des magistrats et des législateurs, contre le sans-cœur des propriétaires:

*A sa famille en pleurs l'ouvrier rend courage
Et forme de beaux plans sur son travail futur!
Mais le propriétaire est inflexible et dur;
La pitié dans son cœur ne trouve point de place,
Il lui faut de l'argent pour payer son espace,
Son toit et ses cloisons; il en faut... il en faut!...
Qu'importe que le gain au chef ait fait défaut?
Les abris de nos jours, au poids de l'or se vendent
Qu'importe? il faut payer! les lois le lui com-
mandent!
Son profond désespoir de nul n'est entendu!*⁶¹

Les tableaux qu'elle dresse avec des mots simples, devaient être assez irritants pour attirer sur cette «*fillette d'un ouvrier*» un mépris condescendant. Elle-même se situe parmi «*ceux qu'on traite ici de rêveurs et de fous*», parmi ceux qui croient changer le monde par la charité et l'esprit évangélique. On aurait tort d'imaginer ses vers à l'eau de rose, tant sa sincérité s'exprime jusque dans le pathétique du monde ouvrier:

*«Alors le suicide étend ses ailes sombres
sur notre beau pays. Un long cortège d'ombres...»*⁶²

Une fois calmée la révolte de Jeanne Mussard, la littérature genevoise retourne à son ennui et se désintéresse de la ville⁶³.

Il serait injuste d'ignorer le mouvement culturel de l'histoire et de l'archéologie, dont la principale société, fondée en 1837, s'était fixé des buts précis: «*Elle cherche et recueille dans la ville et les environs tous les monuments historiques. Elle veille à leur conservation et les fait connaître au public*»⁶⁴. C'est à elle que l'on doit de très nombreuses publications sur Genève, elle qui accueille «*tous ceux qui portent le flambeau de la critique dans les obscurités du moyen-âge*». En adoptant plutôt Michelet que Viollet-le-Duc parmi ses correspondants étrangers, elle marque suffisamment les réserves qu'elle fait au moyen-âge et reste fidèle à la devise de Genève: «*Post Tenebras Lux*»⁶⁵. Loin d'être un mouvement de résistance, la *Société d'histoire et d'archéologie* a plutôt tendance à gérer l'assainissement de la vieille ville. Elle s'est pré-occupée du réemploi des matériaux provenant de monuments historiques démolis, de la conservation et de la restauration des monuments, et c'est grâce à ses membres, à J.-B.-G. Galiffe surtout, que l'on doit une première nomenclature de la Genève monumentale⁶⁶. Galiffe a certainement joué – comme James Fazy, pour la société radicale et rivale de l'*Institut national genevois* – un rôle dans la réévaluation du moyen-âge. «*Les questions relatives à la voirie, écrivait-il, et à la police des rues et places de l'ancienne Genève sont de celles qui ont été défigurées de parti pris par ceux de nos historiens qui font système d'afficher le plus profond dédain pour tout ce qui a pu se passer dans notre*

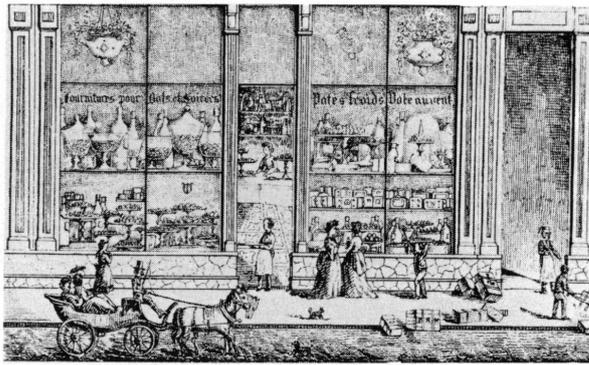


Fig. 4. Réclame d'un guide en 1873.



Fig. 5. Réclame dans les Rues-Basses en 1875.

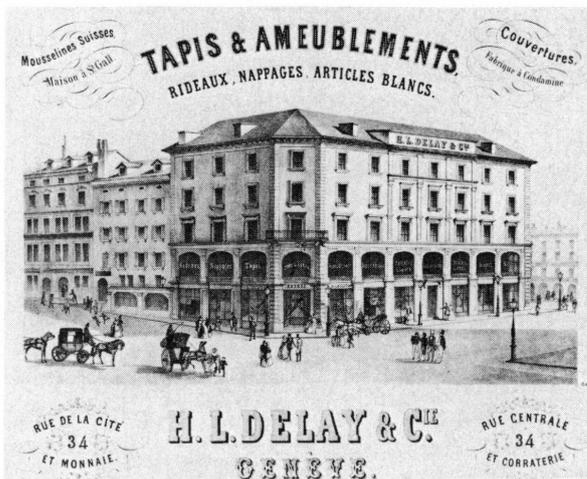


Fig. 6. Réclame en 1880. Emplacement actuel de la Société de Banque Suisse, n° 2, rue de la Confédération.

pays avant la Réforme»⁶⁷. C'est à lui que l'on doit d'avoir identifié la richesse de la vieille ville sur le flanc nord de la colline: «*c'est là, mieux que partout ailleurs, que l'on peut se faire une idée de ce qu'était au moyen-âge la Genève industrielle (sic) ... aucun quartier ne contient un plus grand nombre d'anciennes maisons des XV^e et des XVI^e siècles*»⁶⁸.

6. Les reflets de la vieille ville

«Enfin nos remparts abattus,
Où l'ami des vieilles vertus
Voit, non sans crainte,
Faire peau neuve et se changer,
Aux longs bravos de l'étranger,
Sparte en Corinthe!...»
Henri-Frédéric Amiel,
Guide poétique du touriste à Genève,
Genève, 1858.

Le voyage à travers les guides et les récits des voyageurs a de quoi désorienter celui qui voudrait faire un film sur la vieille ville au XIX^e siècle. Les clichés qui se sont accumulés sur ce «siècle étrange», qu'ils soient littéraires, gravés ou photographiés, privilégient statistiquement la ville nouvelle, la ville du progrès, avant de subir un renversement spectaculaire après 1890, dans la recherche du temps perdu. Il est certain que les Genevois ont été extrêmement sensibles aux jugements des touristes et qu'ils ont cherché à contrôler l'image de leur ville par une production de guides locaux bien avant la fondation des Intérêts de Genève⁷⁰.

Les guides, qui se multiplient après l'installation du chemin-du-fer, abandonnent complètement la photographie et utilisent la gravure sur bois qui permet de mettre en évidence, de truquer ou d'effacer selon des procédés identiques aux annonces publicitaires⁷¹. On préfère, aux descriptions d'Alexandre Dumas, celles d'Elisée Reclus montrant que Genève «*n'est plus la ville austère et rigide d'autrefois*», et que «*de somptueux quartiers et des promenades ont remplacé les remparts*»⁷². Cette alliance du tourisme et du commerce répond bien à la formule assimilée d'un homme poli-

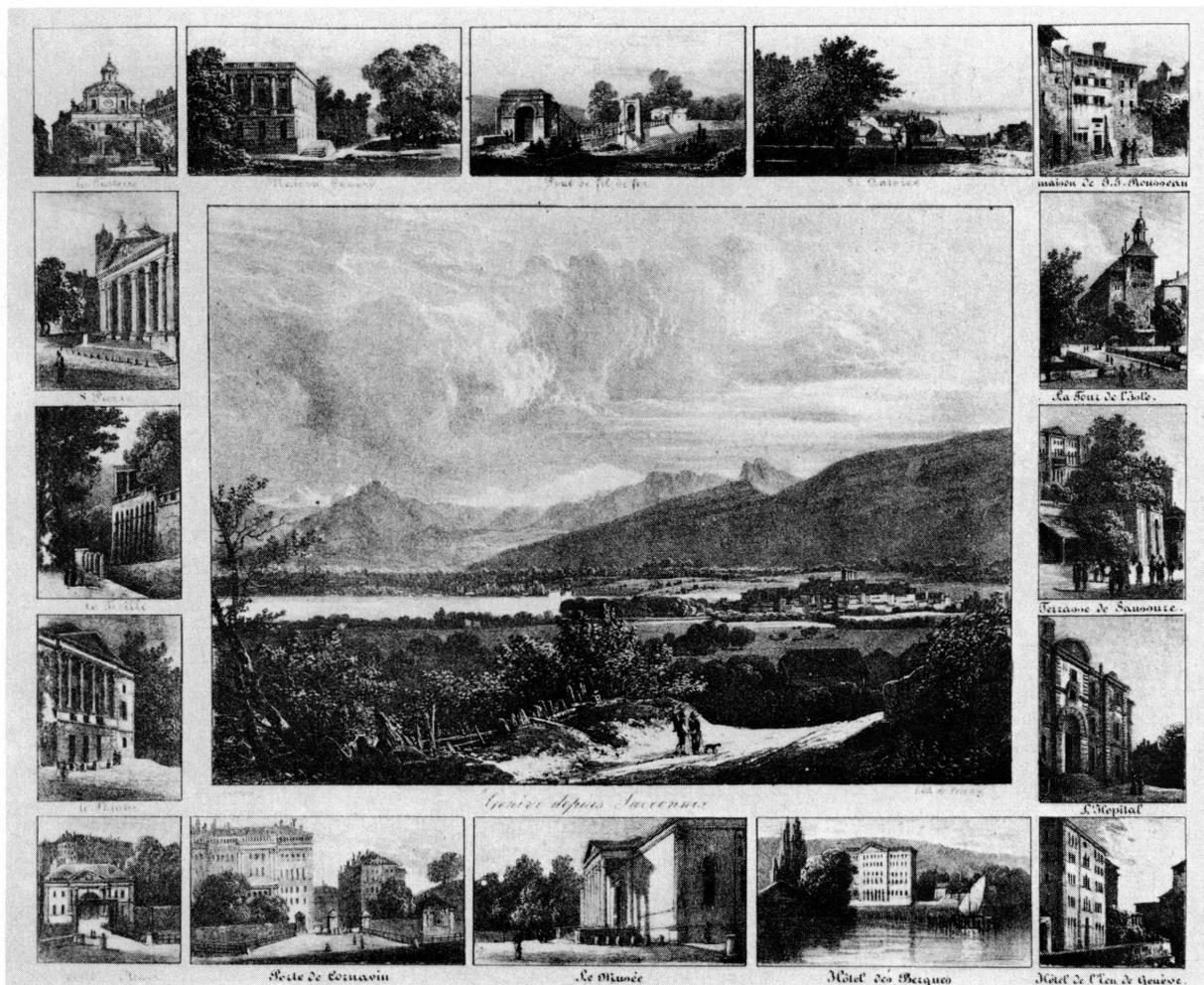


Fig. 7. A Calame. Lithographie de Freydidg. «Souvenirs de Genève». Chez les frères Manega, éditeurs à Genève.

tique d'alors: «c'est la consommation qui fait la prospérité et c'est la richesse qui fait la consommation»⁷³. Tout paraît avoir été conçu «pour que le bourgeois qui s'esbat, soit à l'aise». Cette impression du guide Merlin de 1873 consacre les efforts de la nouvelle Genève:

«Le voyageur, qui entre pour la première fois dans Genève, est tout d'abord séduit par l'accueil qu'il y reçoit... partout autour de lui règnent la tranquillité, l'aisance, le bonheur. L'administration paternelle de Genève a éloigné de lui ces tableaux hideux, où la pauvreté vient étaler, aux yeux attristés de la foule, ses plaies et sa misère; dans cette cité si industrielle et si florissante, tous les bras sont occupés et le pauvre apprend de bonne heure à

travailler»⁷⁴. La seule exception concerne le quartier de l'Île: «l'archéologue ne manquera pas de faire le tour de ce quartier, autre vestige de la Genève primitive. Malgré les suppressions et les raccordements, il y trouvera une agglomération de taudis, amoncés sans soucis de la parallèle ni de la perpendiculaire; des fenêtres percées à l'aventure; des murs lézardés, effondrés; des piliers flagellants (sic); l'ensemble a un aspect visqueux et sale, que le Rhône est impuissant à décrasser»⁷⁵. Une tendance radicalement opposée, probablement accentuée par les transformations parisiennes, apparaît dans les années 80.

«Les quartiers modernes de Genève ont certainement un caractère de grandeur incontestable, mais

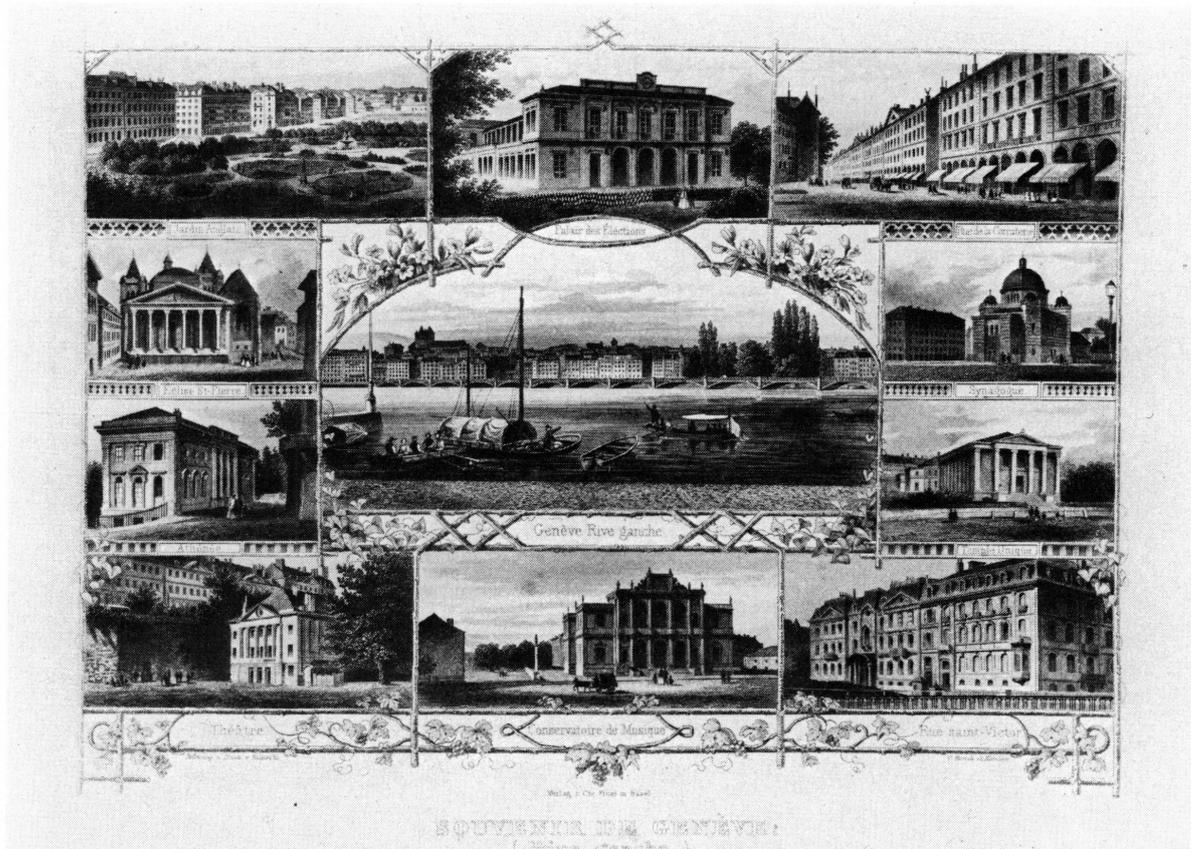


Fig. 8. Dessiné et gravé par Rüdüsühli. «La Suisse illustrée», partie 2.

on peut sans blasphème, dire qu'ils sont loin d'être aussi intéressants que les vieilles rues de l'ancienne Genève encore épargnées par les embellissements»⁷⁶. Le «guide bleu» de la Suisse de 1882 ne prend même plus de précautions:

«Genève se compose actuellement de deux villes bien distinctes: la ville neuve et la vieille ville. La ville neuve, celle qui s'élève sur l'emplacement des fortifications démolies depuis 1849 et le long des quais, ressemble à toutes les villes modernes. Elle a de larges rues bordées de grandes maisons solidement construites; mais elle manque totalement d'originalité, de caractère, de style. Il n'en est pas de même de la vieille ville...»⁷⁷.

Sur le plan des images, les graveurs, qui primitivement évitaient la ville des bords du Rhône, malgré «l'eau bleue» célébrée par Byron, s'y incrustent dès la construction de l'hôtel des Bergues et les premiers photogra-

phes, implantés le long des quais, ne parviendront pas à les supplanter⁷⁸. Il faut peut-être faire une place à part aux gravures de synthèse, regroupant autour d'une vue générale de la ville, les monuments jugés les plus représentatifs, car elles traduisent relativement bien l'évolution des guides. Avant 1840, ce type de gravure privilégie nettement la rive gauche et la lithographie célébrant *Genève depuis Saconnex* d'après Calame ne comprend pas plus de trois exemples de la rive droite, dont l'hôtel des Bergues à peine construit, mais à l'exclusion du temple de Saint-Gervais (fig. 7). Sans doute a-t-on cherché à rééquilibrer les deux rives en publiant dans la *Suisse illustrée* une gravure pour chacune d'elles: le résultat ne laisse pas d'être surprenant et l'on chercherait vainement une seule image de la vieille ville (fig. 8, 9). La disqualification de la rive

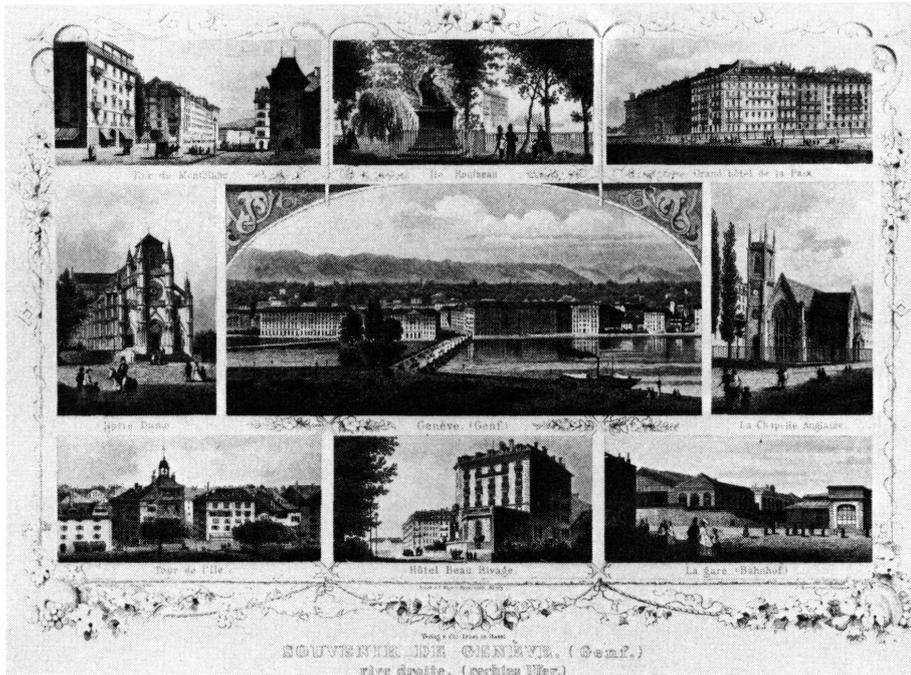


Fig. 9. Dessiné et gravé par Rüdüsühli. «Ia Suisse illustrée», partie 2.

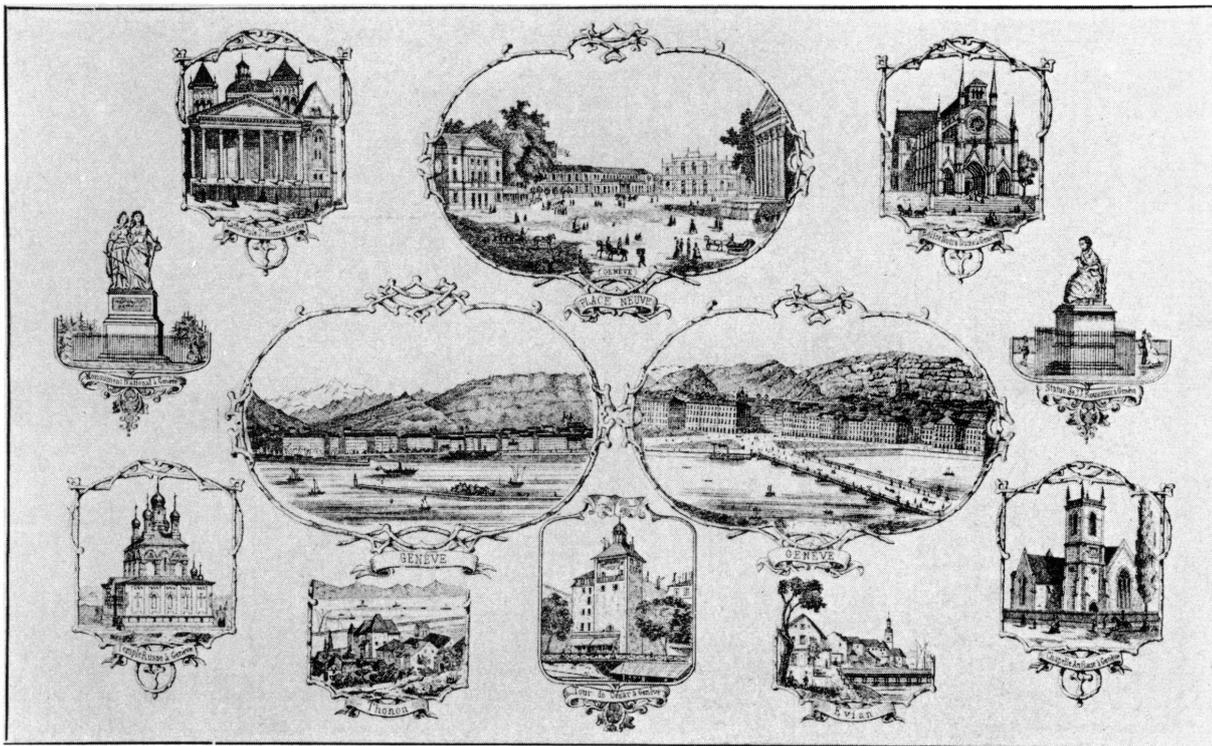


Fig. 10. Album-guide. Dans: *Genève et sur les rives du lac Léman*, Genève, 1873.

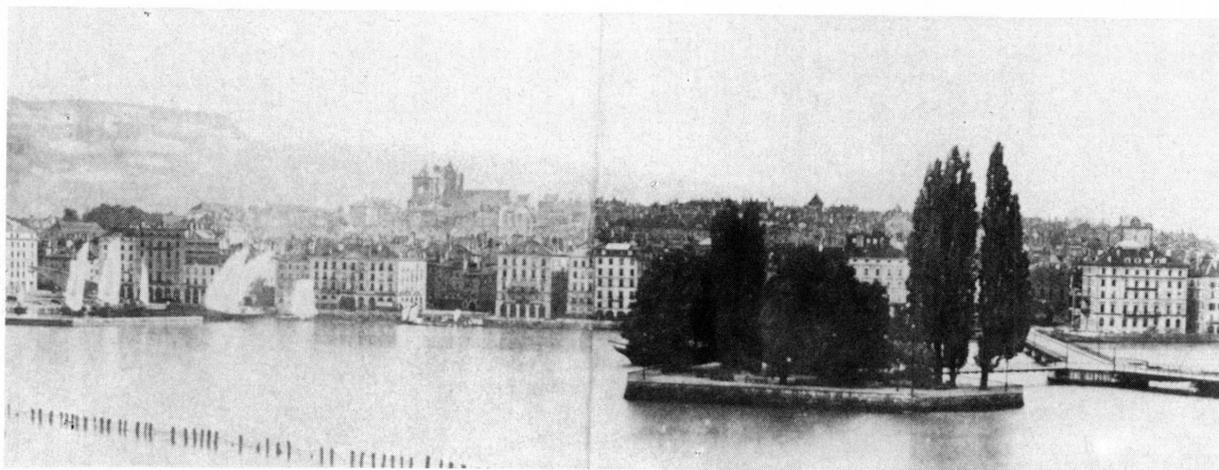


Fig. 11. L.-A. Martin. «Un Parisien à Genève ou Genève actuelle et Genève historique». Genève, 1854.

droite devient évidente après 1870, où la légende de la maison natale de Rousseau n'est même plus un point d'attraction.

Il y a comme une confirmation du jugement de l'Allemand H. Runge, traduit en 1866: «*Quelque beaux que soient les quartiers de la rive droite, on n'y trouve cependant pas de monuments remarquables*»⁷⁹. La rive gauche redevient la rive privilégiée, jusque dans cette gravure digne des étrennes patriotiques et religieuses qui présente deux vues de la ville sur un fond de Salève (fig. 10). De plus en plus, la vieille ville s'identifie avec la partie la plus ancienne de la ville groupée autour de la cathédrale Saint-Pierre longtemps considérée comme «*le seul monument digne d'intérêt*»⁸⁰.



Fig. 12. Henri Silvestre. Vue de l'île depuis la place de la Petite Fusterie. Vers 1880. Aquarelle.

7. *La religion du pittoresque et les délices de l'archéologie*

«... quand tout cela, qui est encore à nos yeux le présent et notre vie, ne sera plus dans nos mémoires émues que le vague, le vain, le délicieux passé».

René-Louis Piachaud,
Vieux Genève.

«Amis du vieux Genève, photographiez, dessinez et conservez de toutes les façons ce qui peut être conservé. Prouvez que personne n'a comme vous cette religion de l'art qui est faite de piété historique, patriotique, et, je dirai presque pittoresque».

E. Doumergue, *Aux bons Genevois*, dans: *Le Signal*, Paris, 16 avril 1902.

Le bon vieux temps, les images fanées, les souvenirs de l'enfance se brassent et s'accumulent pêle-mêle lorsque le changement se mue en destin dans la dernière décennie du XIX^e siècle. A-t-on jamais vu pareille éclosion de souvenirs, d'impressions, d'aquarelles, de dessins ou de photographies fixant les derniers instants de la vie? L'Album pittoresque de Silvestre ouvre à sa manière «l'ère des souvenirs et des symboles», qui du pittoresque performant du jet d'eau (1891) dressant aux nues la Genève moderne, atteint ses limites dans le pittoresque pondéré de la flèche de la cathédrale (1898) et finit par se graver sur le mur des Réformateurs, peu avant l'ère internationale de Genève⁸¹. L'axe formé par ces

trois points, jet d'eau, cathédrale et mur des Réformateurs indique l'une des tendances du pittoresque qui émerge du sentimentalisme: le pittoresque religieux, défendu avec ardeur par les nouveaux partisans inconditionnels de Calvin. En effet, à côté de ceux qui accumulent les souvenirs, les débris, qui collectionnent et poussent à la création de musées, comme par instinct de conservation, il y a ceux qui ne se résignent pas à être dévorés et s'identifient à la ville ⁸².

«La vieille ville a tous les toits en tuiles rougeâtres, noirâtres, avec des couleurs vieilles, vieilles, mais chaudes – La nouvelle ville, ce sont les toits en ardoise, noire, plate, froide et monotone. Et l'on voit bien que la ville nouvelle dévore l'ancienne» ⁸³. L'image de la vieille ville austère, froide, ténébreuse s'est réchauffée avec la résurrection d'un nouveau Calvin, ami des arts ⁸⁴. Cette nouvelle figure de proue défend vigoureusement l'accès de la ville haute depuis la rue des Chanoines (la future rue Calvin), car «ici, de 1541 à 1564, pensa un des cerveaux les plus prodigieusement actifs que l'humanité ait possédés, s'exerça une des volontés les plus tenaces que le monde ait connues, vécut avec un des corps les plus maigres, les plus épuisés, les plus torturés par toutes les maladies douloureuses et mortelles, depuis la migraine, la goutte, la pierre, les fièvres, jusqu'à la phthisie; avec un cœur dont on a nié les battements, mais dont la force d'attraction attira tous ses amis de France et d'Italie, jusque dans la rue des Chanoines». Cette description n'est pas tirée d'une monographie de Calvin, mais du «Guide historique et pittoresque de l'étranger à Genève», l'un des plus diffusés avant 1920 ⁸⁵. La Genève calviniste s'inscrit, il est vrai, dans la préparation du quatrième centenaire de la naissance de Calvin, en 1909, mais le *Mur des Réformateurs* marque une rupture avec le pittoresque, malgré la présence dominante de Guillaume Fatio, et une certaine victoire des Beaux-Arts parisiens ⁸⁶.

Certes, «ce monument est destiné à symboliser l'idée de Genève, forteresse de la Réforme calvinienne» et il faut relever avec Philippe Monnier, que ce mur qu'on avait «dommagé, masqué d'une orangerie», se retrouve «dégagé et nettoyé (rendu) à sa signification primitive», et «les quatre réformateurs sont au pied du rempart, face à l'espace,

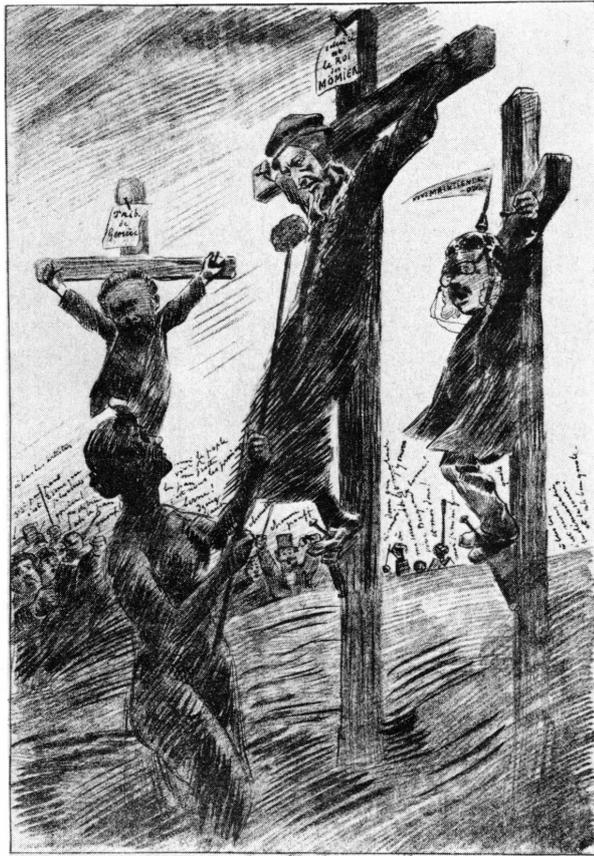


Fig. 13. «La Goutte», n° 27, 4 novembre 1893.



Fig. 14. «La Goutte», n° 8, 13 décembre 1894.

front à l'ennemi»⁸⁷. La vieille ville se dressait entre deux fronts, entre deux bastions exprimant les deux visages paradoxaux de Calvin-Janus. Au nord, sur la rue Calvin, le partisan de l'esthétique de la couleur locale, parlant au cœur et à l'imagination, à l'âme populaire, au sud, un Calvin plus conforme à l'image de la «dignité et de la sévérité», capable de concilier le «caractère local et international»⁸⁸.

L'autre vieille ville disparaissait presque complètement pendant qu'on inventait la vieille ville de Calvin, la ville haute, entre le clair et l'obscur. Si beaucoup parlent d'affairisme et de spéculation, les archéologues cachent avec peine leur jubilation. En publiant les *Viellies maisons de Genève*, en 1896, le préfacier écrit: «Il y a deux ans, il restait encore beaucoup à faire; depuis lors, les démolitions – contre lesquelles nous ne récriminons pas, on voudra le croire, se sont précipitées...»⁸⁹. Que ce soit pour l'Île ou les Rues-Basses, le discours se ressemble. Pour «la démolition du pittoresque quartier de l'Île», écrit le même J. Mayor en 1893, la tour mise à part, aucun des bâtiments détruits ou à détruire, ne présentait d'intérêt, au point de vue strictement archéologique s'entend, car pour le pittoresque le quartier était sans rival. Pas une de ces constructions n'était antérieure au XVII^e siècle et la plupart d'entr'elles ont été plusieurs fois remaniées». En ce qui concerne la tour elle-même, «la démolir nous semblerait un acte de vandalisme, mais, d'autre part, de quel profit, de quel enseignement ne serait pas cette destruction...»⁹⁰

Ce type de citations pourrait se prolonger longtemps, aussi longtemps que les archéologues veulent paraître progressistes. Il faut attendre 1919 pour qu'enfin la question se pose par des archéologues comme W. Deonna ou Louis Blondel, mais sans conviction, au sein de la Société d'art public: «Au sujet des démolitions et reconstructions dans le centre ville, nous nous sommes demandé s'il fallait favoriser ou combattre ce genre d'opération. Si nous ne tenions compte que des expériences faites il y a quelques années, nous serions résolument du côté de l'opposition; les immeubles neufs qui ont remplacé les pittoresques bâtisses d'autrefois dans certains quartiers ne sont, à quelques exceptions près, qu'une suite de maisons banales sans harmonie de styles ou de lignes»⁹¹. Quel recul, par rapport à Galiffe!

8. Le pittoresque rationnel vers l'urbanisme

«Comme offusqué par la laideur des vieilles maisons et par l'étroitesse et l'enchevêtrement des rues, il a brûlé la Ville». Suetone, *Nero*, 38, cité par W. Ostrowski, *Les ensembles historiques et l'urbanisme*, Paris, 1976, p. 1.

En 1890, les obstacles à la transformation physique de la vieille ville sont levés. Tous les partis sont d'accord, les lois sont favorables, les capitaux reviennent en nombre au pays et les plans fleurissent. Une grande *Société pour l'amélioration du logement* se crée pour faire progresser le «progrès». Le progrès, c'est avant tout, dit-on, la destruction des taudis, puis la construction d'une ville saine selon les meilleurs plans. Cette ruée vers l'or doit être planifiée, elle le sera avec le plan d'extension, dont la loi fut votée en 1900⁹². Entre-temps, le discours le plus fréquent tourne autour du mot spéculation, qui ne parvient plus à garder son sens positif. Dans ce climat plein de promesses où l'électricité et l'automobile vont faire irruption, le pittoresque lance ses premières offensives. La première est signée par un architecte, Auguste Magnin, qui expose pour la première fois en 1892 le *Relief de Genève en 1850*, une maquette d'une extrême précision appelée à devenir «l'une des principales curiosités de notre ville»⁹³. Illusion. Cette «provocation» est reléguée par la Ville de Genève à qui elle fut offerte à l'École de commerce puis dans les étages inférieurs du Musée d'art et d'histoire. Beaucoup plus sérieux fut le pittoresque tourné vers l'avenir, celui du «village suisse» de l'Exposition nationale de 1896 dont on connaît la vogue et le succès⁹⁴.

Les démolitions suspendues pendant la durée de l'Exposition nationale, pour ne pas nuire au «visage aimé de la Patrie», reprennent dès la fin 1896 à un rythme accéléré. La troisième offensive prend pour cheval de bataille le projet de démolition de la tour de l'Île, dès le début de l'année 1897, offensive signée par deux sociétés: la *Société d'histoire et d'archéologie* et l'*Institut national genevois*, qui lancent un «Appel en faveur de la conservation des monuments»⁹⁵.

On y trouve un programme modéré qui montre bien les limites que la politique et l'économie imposaient à la culture, quand celle-ci se trouve intimement liée au pouvoir.

«Les souvenirs du passé, peut-on lire, constituent pour un pays ses titres de noblesse. Il importe d'en conserver quelques traces au moins, et de ne pas rendre notre Genève semblable à certaines cités du Nouveau-Monde, improvisées en un jour au hasard des spéculations... Certaines de ces dégradations, peuvent être inévitables dans la mesure où elles sont nécessitées par le développement de la grande industrie et des voies de communication. Mais il en est beaucoup qui pourraient être évitées...»

Pour mesurer la modération de cet appel, il suffit de le comparer à celui de Marguerite Burnat-Provins qui suscita une pluie de réactions et raviva les débats sur la «modernité». D'un côté la question des ligueurs: *«Laisserons-nous prostituer nos beautés, nos caractères, nos traditions?»*⁹⁶, de l'autre une constatation: *«C'est fort triste assurément, mais c'est ainsi. Loin de marcher vers la simplicité, vers la différenciation des mœurs et des coutumes, des âmes et des architectures, nous nous hâtons vers une uniformisation de plus en plus complète...»*⁹⁷.

Il faut remarquer ici encore la particularité genevoise. Après le vote sauvegardant la tour de l'Île en 1898 et la fondation au mois d'août 1901 de la *Commission d'Art public*, celle-ci publiait son programme:

«Conservation des rues, places pittoresques et monuments historiques;

Protection des arbres séculaires et des sites pittoresques;

Embellissement de la ville et des environs, par la création de concours de façades et de villas;

Développement et vulgarisation du sentiment esthétique dans la population genevoise, par des conférences accompagnées de projections lumineuses».

Pour bien se faire comprendre, elle précisait sa position: elle n'est nullement contre les percements de rues et l'assainissement des vieux quartiers, elle lutte pour l'embellissement de la ville avec le soutien de la section genevoise de la *Société suisse des ingénieurs et des architectes*⁹⁸. La conception de la vieille ville ne retient pas particulièrement l'attention, car le sujet pourrait entraîner quelques divergences. En 1899, un appel fut lancé pour le



Fig. 15. J. Mégard, 1916. Genève. Muraille de l'époque bourgondoise. VI^e siècle.

prolongement de la rue Céard, prolongement qui aboutirait jusqu'à la cathédrale Saint-Pierre, reliant ainsi la ville basse à la ville haute. En aménageant ainsi une percée qui partirait du pont du Mont-Blanc vers «la colline couronnée par notre cathédrale», on permettrait la reconstruction de ce vieux quartier «qui prendra de ce fait une plus-value importante, car l'ordre aura succédé au chaos et l'hygiène à l'insalubrité»⁹⁹.

Cette première intervention, qui comprend parmi ses signataires Guillaume Fatio et plusieurs membres de la future Commission d'art public, réveilla une réflexion générale de type esthétique, où quelques principes se dégagèrent plus clairement.

Pour Guillaume Fatio, la ville médiévale n'était que le fruit d'un heureux hasard et c'est inconsciemment que «nos pères» ont travaillé à la beauté d'un ensemble. Il n'est pas question de chercher une logique là où la nature, la beauté naturelle s'est si bien exprimée. Bien que cette position fût nuancée par les écrits de Joseph Stübgen, dont il recommande la lecture aux autorités – principalement l'ouvrage «Der Städtebau» – bien que Charles Buisson l'ait fortement marqué lors de sa venue à Genève en 1901, Fatio est resté fidèle à sa conception du hasard¹⁰⁰. C'est donc les époques successives

qui ont rendu incohérent l'aspect de certains quartiers.

Le pittoresque rationnel prend forme en 1902 dans un climat bien genevois, même si, comme l'a écrit Camille Martin, «pour l'amour de Genève, soyons pour une fois un peu moins Genevois»¹⁰¹.

C'est, en effet, lors du résultat du concours d'embellissement et de rectification de la ville de Genève de 1901 que s'éclaircit le problème de la vieille ville.

«Rectifier! songèrent-ils? Veut-on redresser la ligne ondoyante si pleine de charme des rues que nous avons aimées dès notre enfance? Veut-on supprimer toutes les saillies imprévues auxquelles nos yeux sont depuis si longtemps accoutumés? Veut-on arracher de notre vieux sol tous les témoins de notre histoire?»

«Embellir! trouve-t-on donc que notre vieille ville soit si dépourvue de beauté? Veut-on lui donner un air plus riant? la dépouiller des caractères qui lui sont propres? Trouve-t-on que sa tenue discrète et sans apparat soit indigne d'une ville moderne et qu'il soit temps de la remplacer par un costume plus riche tel qu'en porte sa sœur cadette des quais et des faubourgs? est-ce là le rêve de nos édiles?»

Les plans qui sont présentés ne sont que des «fantaisies d'anciens élèves des Beaux-Arts», dont on ne peut douter des bonnes intentions, mais qui «ont été chercher leurs modèles dans la capitale, qui, comme chacun sait, est l'unique patrie du bon goût».

Pour ce qui est de la ville haute, on sait que son «plan date du moyen-âge», or, «on croit à tort que les villes que nous ont légué nos anciens furent bâties sans plan conscient et c'est à un heureux hasard que nous devons la disposition pittoresque de leurs rues et de leurs places. En les étudiant de plus près on arrive à dégager tout un système aussi bien esthétique que pratique, qui a réglé leur construction».

Il faut refuser l'esthétique de la «géométrie», l'esthétique simplifiée, l'esthétique de la ligne droite. Il n'est pas question de faire l'éloge d'une mode nouvelle et d'exalter l'art nouveau. Camille Martin sait suffisamment que cette perception de la ligne serpentine a trouvé un terrain favorable à Genève avec le succès de William Hogarth et les théories de Rodolphe Töpffer¹⁰² et il attaque moins le classicisme

français que son application simpliste, réduite à la perspective et au monumentalisme par les architectes beaux-arts de Genève.

On trouve donc plus qu'un avant goût de sa «traduction» du livre de Camillo Sitte (*Der Städtebau nach seinen künstlerischen Grundsätzen...*, Vienne, 1889), publié quelques mois plus tard, sous le titre *L'art de bâtir les villes*¹⁰³. Bien que destiné à une large diffusion en France et en Belgique, ce livre se ressent nettement du contexte genevois de l'époque. Martin ne craint d'ailleurs pas d'y faire paraître son obsession de l'esthétique de la rue en ajoutant un chapitre inédit uniquement consacré à la rue (chap. 7) et il introduit Genève parmi les illustrations¹⁰⁴. Sitte va servir de caution à une grande partie des défenseurs de la vieille ville et des places «pittoresques» et de larges extraits de son livre sont cités dans la presse et les publications locales¹⁰⁵.

Cette attention nouvelle aux théoriciens d'Allemagne et d'Autriche n'est pas fortuite. Camille Martin, mais aussi Maurice Braillard ont tous les deux séjourné en Allemagne, ils ont d'excellentes relations avec la Suisse allemande. Le premier sera l'artisan de l'exposition des plans de ville, largement illustrée par l'Allemagne¹⁰⁶, le second attirera sur lui les reproches des germanophobes¹⁰⁷. Ce sont eux qui seront les principaux rédacteurs, en 1917, d'un véritable programme «pour le développement rationnel et harmonieux de Genève»¹⁰⁸. Dans ce programme, la vieille ville a complètement disparu, elle n'est plus un problème, car entre temps, on a comme répondu d'une manière brutale à Camille Martin, qui posait cette question en 1902:

*«Il est avéré que l'accès de notre colline est difficile. Il est également certain que la largeur des rues qui relient l'Hôtel de Ville aux Rues-Basses n'est plus suffisante pour contenir le flot toujours grossissant des fonctionnaires de l'Etat descendant de leurs bureaux. Mais n'est-il pas d'autre remède à cet état de chose sans doute défectueux que de dessiner à nouveau tout le quartier, à grand renfort de règles et d'équerres, et sans s'inquiéter beaucoup de la topographie des lieux?»*¹⁰⁹. En 1917, en effet, la plus ancienne partie de la vieille ville est devenue l'illustration d'une muraille burgonde (fig. 15).

Le pittoresque rationnel, traduit par C. Martin reçoit un jugement péremptoire de Le Corbusier, lorsque paraît la seconde édition de Camillo Sitte, pourtant «dégermanisée»: «On vient de créer la religion du chemin des ânes. Un jour, la lecture de Camillo Sitte, le Viennois, m'inclina insidieusement au pittoresque urbain. Les démons-

trations de Sitte étaient habiles, ses théories semblaient justes; elles étaient fondées sur le passé. A vrai dire, elles étaient le passé – et le passé au petit pied, le passé sentimental, la fleurette un peu insignifiante au bord de la route»¹¹⁰. Après cela, tout semblait à recommencer.

Annexe 1

Les transformations intérieures de la vieille ville sur la rive gauche dans la première partie du XIX^e siècle.

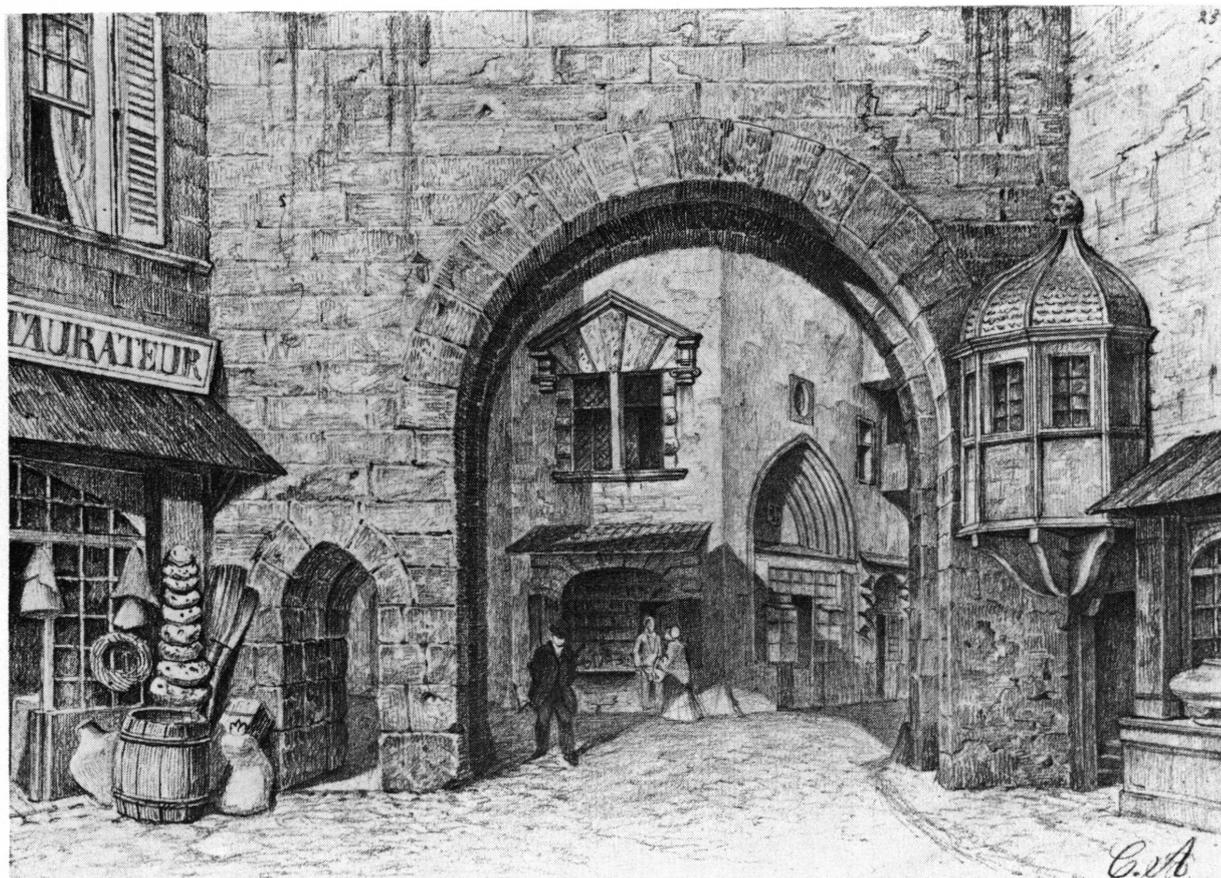
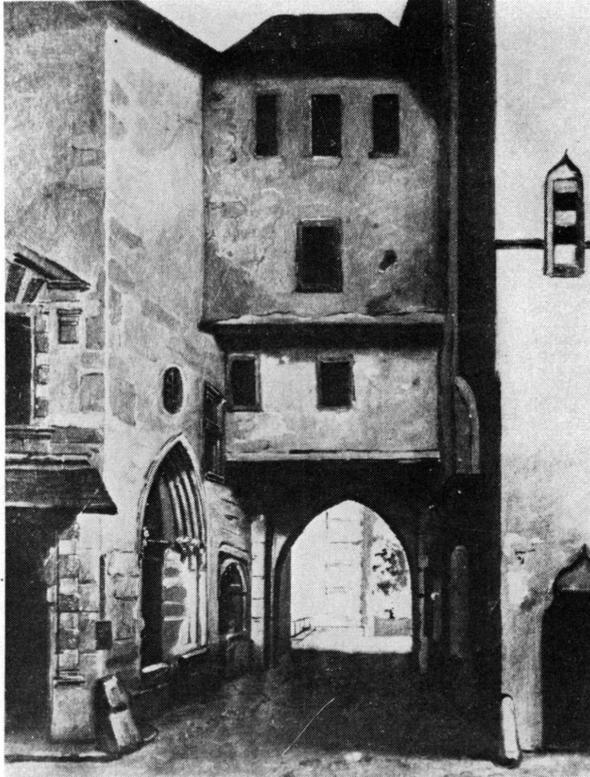
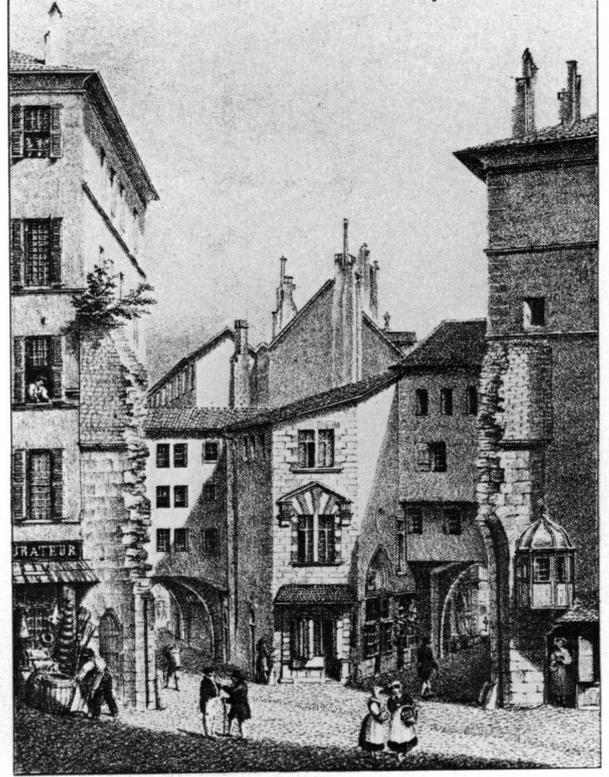


Fig. 16. Charles Aymonnier. Porte Notre-Dame ou Porte de la Cité (démolie en 1827). Dessin.



17



18

19

Fig. 17. Georges Chaix. Porte du Pont du Rhône (arcade démolie en 1831).

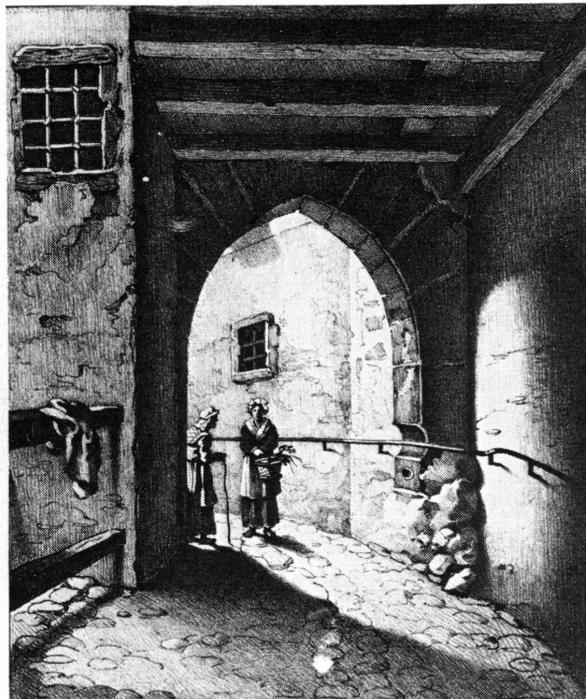
Fig. 18. J. Du Bois. Lithographié par J. Freydid à Genève. «Passage de la Monoye vue de la Cité» (démoli en 1831).



Fig. 19. Peint et lithographié par Aymonier. Impr. Ch. Gruaz, Genève (Album de la Suisse romande). Arcades du Bourg-de-Four, ancien palais Gondebaud (démolies en 1841).



20



22

Fig. 20. Anonyme. Porte du Bourg-de-Four; au fond, la place du Bourg-de-Four. Peu avant 1840 (démolie en 1841). Crayon. (BPU. Département iconographique).

Fig. 22. Peint et lithographié par Georges Chaix. Impr. Freydid, Genève. Ancienne porte des Barrières ou Punaise (démolie en 1822).

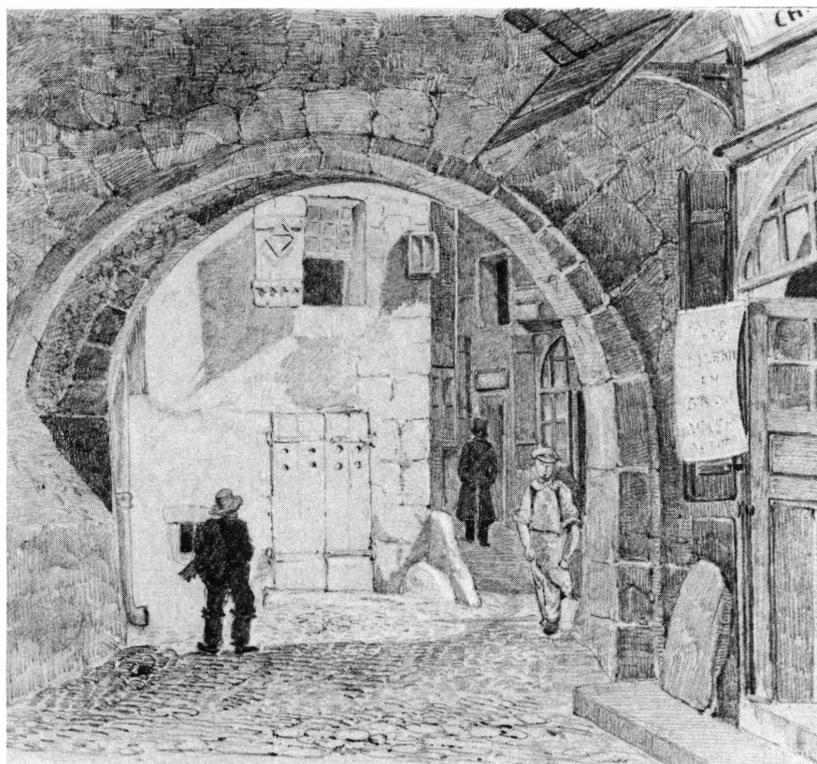


Fig. 21. Anonyme. Arcade du Perron ou du Fort-de-l'Ecluse (démolie en 1841). Dessin. (BPU. Département iconographique).

Annexe 2

Exemple de transformation d'une place dans la seconde partie du XIX^e siècle. La place Longemalle.



Fig. 23. La place Longemalle vers 1892.

Fig. 24. La place Longemalle vers 1889.

Fig. 25. La place Longemalle en 1929.



¹ MAURICE BRAILLARD, *L'Aménagement de la vieille ville*, dans: *Connaître*, 1937, 5, pp. 13-14. Il est important de noter que dans *La Charte d'Athènes*, Le Corbusier va sensiblement plus loin: «La vie d'une cité est un événement continu, manifesté à travers les siècles par des œuvres matérielles, tracés ou constructions, qui la dotent de sa personnalité propre et dont émane peu à peu son âme. Ce sont des témoins précieux du passé qui seront respectés pour leur valeur historique ou sentimentale... Ils font partie du patrimoine humain et ceux qui les détiennent ou sont chargés de leur protection ont la responsabilité et l'obligation de faire tout ce qui est licite pour transmettre intact aux siècles futurs ce noble héritage» (éd. Paris, 1957, p. 87).

² MARC-ANTOINE FAZY-PASTEUR, *Opinion énoncée sur les fortifications*, Genève, 1822, p. 9.

On rappellera le mot de Pictet de Rochemont sur Genève: «une ville commerçante qui calcule tout soumise à l'esprit militaire qui ne calcule rien», dans: *Exposé succinct des séances du Conseil Représentatif*, Genève, 1822, p. 799. Fazy-Pasteur, quant à lui, renversera complètement son raisonnement dans *Quelques aperçus sur les finances du Canton de Genève et sur les fortifications de la ville*, Genève, 1^{er} mars 1850 (BPU, Gf 2282/39). Sur la question des fortifications, on consultera l'article très peu critique de PAUL-EDMOND MARTIN, *Les fortifications de Genève et la défense nationale de la Suisse, 1815-1822*, dans: *Revue suisse d'histoire*, 1958, t. 8, fasc. 1, pp. 21-93.

³ Le raisonnement d'un banquier à la fin du siècle traduit avec logique l'appréhension des propriétaires: «qu'arrive-t-il quand on fait un nouveau quartier qui crée une concurrence pour les anciens? C'est que ceux-ci perdent en valeur locative, que les propriétaires font moins de frais, s'adressent à une classe de locataires inférieure et que l'état de dégradation et de décrépitude des immeubles va toujours augmentant. Il faut donc que concurremment à la création de nouveaux quartiers, on améliore les anciens» (*Mémorial des séances du Grand Conseil* = *MGC*, 1893, t. 2, p. 1069).

⁴ FAZY-PASTEUR, *Opinion...*, p. 34.

⁵ JAMES FAZY, *Observations sur les fortifications de Genève*, Genève, 1821.

⁶ *Exposé succinct des séances du Conseil Représentatif*, Genève, 1822, p. 796.

⁷ ÉTIENNE DUMONT, dans: *Journal de Genève*, 16 mars 1826. Article réimprimé dans: *Fragments de l'histoire de Genève. Révolution du 22 novembre 1841*, tiré du *Nouveau Messager Suisse, Almanach genevois pour 1842*, Genève, 1842, p. 7 (BPU, brochure).

⁸ A. BRULHART, dans: *Journal de Genève*, 7 juillet 1978.

⁹ C'est surtout au banquier Calandrini-Tronchin, ayant son siège à la rue des Granges, n° 257, que l'on doit les premiers investissements importants dans l'immobilier. Son expert en matière de spéculation n'était autre que G.-H. Dufour.

¹⁰ LOUIS RILLIET-CONSTANT, *Observation sur le projet d'association de la compagnie des Trois-Ponts*, Genève, 1826, p. 14.

¹¹ *Mémorial des séances du Conseil municipal* = *MCM*, 1845, p. 164.

On consultera sur le plan du calcul des «heures perdues» (avec une intention morale non déguisée): *Traduction extraite de l'Abeille américaine*, 1833, vol. VII, p. 115. «Cet extrait se distribue gratis au Bureau de la Feuille d'Avis» (Genève).

¹² «L'architecture genevoise, si tant est qu'il y en ait une, semble avoir pour but l'utile et le confortable, pour art la solidité et la durée; on voit que ce peuple calcule, et qu'il recherche moins ce qui plaît que ce qui sert», écrit L.-A. MARTIN, dans: *Un Parisien à*

Genève ou Genève actuelle et Genève historique, Genève, 1854, p. 16. La remise en cause de l'architecture durable fut exprimé par D. DUNANT, dans: *La question des fortifications résolue à la satisfaction générale*, Genève, s.d. (1849), pp. 13-16, où il intitule cette exigence: *De la nécessité de bâtir économiquement dans le canton de Genève*.

¹³ J.-N.-L. DURANT, *Précis des leçons d'architecture...*, Paris, 1809. Durant influença très directement G.-H. Dufour et Samuel Vaucher, les principaux opérateurs des quais.

¹⁴ MARC MONNIER, *Genève et ses poètes*, Paris, 2^e éd., 1885, p. 231.

¹⁵ A.-P.-J. PICTET DE SERGY, *Genève ancienne et nouvelle*, Genève, 1864, p. 34.

¹⁶ PICTET DE SERGY, *Genève ancienne et nouvelle, supplément adressé aux citoyens catholiques et radicaux de Genève*, Genève, 1865, p. 78.

¹⁷ *Ibid.*, p. 53.

¹⁸ COMTE DESBASSAYNS DE RICHEMONT, *La nouvelle Genève*, Paris, 1867, p. 35.

¹⁹ *Ibid.*, pp. 35-36.

²⁰ ANTOINE CARTERET, *Deux amis (mœurs genevoises)*, Genève, 1872, p. 67.

²¹ ADOLPHE DE CIR COURT, *Genève (1815-1840)*, Genève, 1922, p. 43. Ces réflexions ont été écrites en 1856.

²² *De l'influence des jésuites sur la destruction des fortifications de Genève*, Genève, 1850. Sur la Rome protestante, voir: *Le Simplon et l'Italie septentrionale, promenades et pèlerinages*, Paris, s.d. (vers 1838), p. 19.

²³ EDOUARD DIODATI, *Ouvrier avec Dieu, sermon de consécration prononcé le 21 décembre 1851, dans le temple de la Madeleine*, dans: *Eternelles religieuses*, Genève, 1853, p. 266.

²⁴ DIODATI, cité par le Comte Desbassayns de Richemont, *op. cit.*, p. 34.

²⁵ DANIEL ANET, *Calvin et la cité*, dans: *Connaître*, 2, 1937, pp. 25-31.

²⁶ Sur le nouveau palais électoral: *MGC*, 1855, février. On y remarque que ce bâtiment n'échappe pas à la nouvelle conception de la construction: «au point de vue financier, l'on s'est attaché, tant par la forme générale que par la distribution intérieure de l'édifice, à rendre facile et possible l'emploi, d'une manière productive, de tout ou partie des locaux qu'il contient. On a donc espéré, par ce dernier moyen, d'arriver promptement à l'amortissement du capital...» (p. 1301). En 1856, un poème signé L. D. traduisait cette conception:

«Salut, travail mesquin, je respecte ta source,

Mais tu n'es bon, ma foi! qu'à devenir la Bourse!»

dans: *Album Suisse*, 2, 1856, p. 13. Voir aussi *Saint-Pierre profané et le nouveau bâtiment électoral*, s.l.n.d. (Genève, 1855), brochure BPU.

²⁷ *MGC*, 1855, p. 461 (Camprerio).

²⁸ *MGC*, 1855, p. 482.

²⁹ *MGC*, 1855, p. 467.

³⁰ *MGC*, 1855, p. 467. La même année, le prix des terrains au centre valait 3800 francs la toise contre 1000 francs sur le quai du Mont-Blanc, jugé pourtant comme le meilleur emplacement sur les terrains des fortifications.

³¹ FRANÇOIS FERRIÈRE, *Rapport sur les visites sanitaires...*, Genève, 1885, p. 184.

³² Sur la pente nord de la vieille ville, voir les descriptions de J.-B.-P. GALIFFE, *Genève archéologique*, Genève, t. I, 1868. Sur les cheminées, voir: ANTOINE AUVERGNE, *Genève pitto-*

resque, extraits de ce qu'on a dit de Genève et des Genevois, Genève, 1879, pp. 21-23.

³³ MCM, 1879, p. 150.

³⁴ Sur la hauteur des bâtiments, la plupart des guides de voyage signalent qu'à part Edimbourg, les maisons de Genève sont les plus hautes du continent. Il n'est pas rare de voir mentionnés sur le plan Céard (AEG) des immeubles de sept ou huit étages.

³⁵ HENRY VEYRASSAT, *Amélioration des conditions hygiéniques des logements de la classe ouvrière à Genève*, dans: *Bulletin de la Société d'utilité publique*, Genève, 1865, t. VI, p. 59. «*Tout récemment, écrit-il, encore des capitaux assez considérables sont sortis de Genève pour être affectés, à l'étranger, à une destination semblable*». Il fait allusion à une opération de démolition et reconstruction, qu'il juge comme «*une excellente affaire au point de vue financier aussi bien qu'au point de vue philanthropique*». Dans son livre suggestif, J.-P. GAUDIN, *L'aménagement de la société, la production de l'espace aux XIXe et XXe siècles*, Paris, Anthropos, 1979, p. 63, précise que c'est dès 1851 que la loi sur l'expropriation d'utilité publique permet de raser un îlot entier. A Genève, il faut attendre la loi sur l'expropriation de 1888, pour obtenir un résultat semblable.

³⁶ C'est le 15 décembre 1868 qu'intervenait la démission collective des membres du Conseil municipal et du Conseil administratif de la Ville de Genève, motivée par de graves divergences entre le Conseil d'Etat (exécutif cantonal) et l'exécutif de la Ville à propos des percements de rues et principalement du Molard. Pour cette question, il faut se référer au MCM, 1879, pp. 134-135; MCM, 1880, pp. 474-475: «*La question d'un percement en croix du mas qui existe entre le Molard et la Fusterie, est vieille. Elle a déjà fait tomber un Conseil municipal en 1868; j'espère qu'il ne nous en arrivera pas autant à nous...*» Proposé une première fois en 1848, le percement entre le Molard et la Fusterie fut à nouveau proposé entre 1865 et 1868, puis entre 1879 et 1880, enfin en 1902.

³⁷ En 1850, la ville de Genève compte 32 138 habitants, dont 17 982 Genevois; en 1860, on dénombre 41 415 habitants, dont 18 930 Genevois. Voir P.-L. DUNANT, *Note sur la population de la ville de Genève. Etude comparative des mouvements de la population parmi les anciens et les nouveaux habitants*, dans: *Annales de Géographie internationale*, 1878, pp. 99-102. Dunant note déjà l'influence des saisonniers sur la population: «*Plusieurs milliers d'ouvriers en bâtiment, venus de la Savoie ou de l'Italie pour trouver du travail, s'en retournent au bout de quelques mois. Ne passant à Genève que la période d'activité industrielle et procréatrice, ils chargent fortement les chiffres de population et de natalité étrangères, et très peu de mortalité*».

³⁸ On finit par construire l'Ecole d'horlogerie en 1870.

³⁹ *Rapport présenté au Conseil administratif par la commission qu'il avait chargée d'étudier un projet de nouveaux quartiers sur les terrains des fortifications de la rive droite...*, Genève, 1853.

⁴⁰ Voir, par exemple, CH. GOTH, pasteur, *Le budget normal d'une famille d'ouvrier à Genève*, dans: *Journal de statistique suisse*, 1896, 4^e fasc.

⁴¹ HENRI REY, *Genève et les rives du Léman*, Genève, 1875, p. 209.

⁴² L.-A. MARTIN, *op. cit.*, 1854, pp. 9-10.

⁴³ FERRIÈRE, *art. cit.*, p. 186.

⁴⁴ MCM, 1880, p. 438.

⁴⁵ G.-C.-F. MORHARD, *Pourquoi certaines gens appellent le peuple canaille*, Genève, 1848.

⁴⁶ JOHN CUÉNOUD, *La population flottante et les classes dangereuses à Genève (nos dangers intérieurs)*, Genève, 1879. Du même auteur, *La criminalité à Genève au XIXe siècle*, Genève, 1891 (BPU, adjonctions manuscrites).

⁴⁷ Outre l'*Annuaire philanthropique*, Genève, 1875, 1879 et 1885, on consultera l'ouvrage d'EUGÈNE MITTENDORFF, *Les institutions philanthropiques genevoises*, dans: *Bulletin de la Société d'utilité publique*, 1886-1887.

⁴⁸ MARC-JULES SUËS, *Journal de Marc-Jules Suès pendant la Restauration genevoise, 1813-1821*, Genève, 1913, p. 216.

⁴⁹ VICTOR BOEHMERT, *Arbeiterverhältnisse und Fabrikerichtungen der Schweiz*, Zurich, vol. 1, 1873, pp. 230-231. Cité par RENÉ LAVOLLÉE, *Les classes ouvrières en Europe*, Paris, t. 2, 1884, p. 118.

⁵⁰ RODOLPHE TÖPFFER, dans: *Le Fédéral*, 1844, n° 14. Voir aussi HENRI BOCHET, *Le Romantisme à Genève*, Genève, 1930, pp. 71-72. JEAN-JACQUES RIGAUD, *Recueil de renseignements relatifs à la culture des beaux-arts à Genève, quatrième partie. Tableau du mouvement imprimé aux beaux-arts à Genève pendant la période d'environ trente années, qui a suivi la Restauration de la République*, dans: *Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, Genève, 1849, t. VI, pp. 383-465.

⁵¹ Voir: *Idée de M. Rossi sur l'état social, moral et intellectuel de Genève*, Genève, 1842 (extrait de divers numéros du *Fédéral* de l'année 1832).

⁵² *A Monsieur Souvestre*, brochure tirée de la *Bibliothèque universelle de Genève*, mars 1853, p. 4.

⁵³ Sur Victor Hugo, Alexandre Dumas et d'autres, voir: R. TÖPFFER, *Souvenir de l'Orient, par le Vicomte de Marcellus*, dans: *Bibliothèque universelle*, 1839, n° 47, pp. 37 ss.

⁵⁴ *Journal de Genève*, 1826, cité par MARCEL SUËS-DUCOMMUN, *Une promenade dans la vieille Genève*, Genève, 1899, pp. 31-32. Sur les Dômes, consulter l'article de Louis BLONDEL.

⁵⁵ Cité par LOUIS WUARIN, *Le Mouvement économique*, dans: *1814-1914, Genève Suisse, le Livre du Centenaire*, Genève, 1814, p. 336.

⁵⁶ L'expression de «peintre officiel du Calvinisme» est de Marc Monnier. Pour J. Hornung, voir: *Notice biographique sur Joseph Hornung, peintre d'histoire et de genre*, publiée par ses enfants, Genève, 1872.

⁵⁷ Cité par AUGUSTE BLONDEL, *Rodolphe Töpffer, l'écrivain, l'artiste et l'homme*, Paris, 1886, p. 164, qui commente ainsi: «*les Calame, les Diday, les Lugardon, les Hornung, suivirent ce conseil et n'eurent point trop à s'en plaindre*».

⁵⁸ *Album Suisse*, 1856, n° 17, pp. 266-268; *Album Suisse*, 1858, n° 19, pp. 296-297. «*Ici vous avez le prêche anarchique... là, vous avez le roman socialiste. Systèmes obscurs, enchevêtrés et pompeux; - peintures horribles des passions surexcitées et des excès légitimés*».

⁵⁹ FRÉDÉRIC AMIEL, *Guide poétique du touriste à Genève*, Genève, 2^e éd., 1858. On sait que le poète genevois était surtout attiré par les monuments d'architecture, comme il l'explique lui-même à son ami Jules Vuy, dans: *Lettres de jeunesse*, Paris, 1903, p. 16.

⁶⁰ ARTHUR MASSE, *Les plaisirs du jeudi, promenades historiques dans les rues de Genève*, Genève, 1874, p. 93.

⁶¹ JEANNE MUSSARD, *Aux Amis du peuple*, dans: *Album Suisse*, 1856, n° 12, pp. 183-184.

⁶² *Ibid.*, p. 184. Voir le poème que lui consacre Petit-Senn, dans: *Album Suisse*, 1856, n° 22.

⁶³ Marc Monnier n'ose pas citer un seul écrivain genevois à l'un de ses correspondants italiens, préférant s'en tenir à quelques scientifiques. Ce n'est qu'après la mort d'Amiel que le *Journal* de celui-ci le rendra célèbre.

⁶⁴ *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie*, Genève, 1854, t. X (annexe, lettre fac-similé d'A. Cramer, du 2 décembre 1854).

⁶⁵ Pour Michelet et Viollet-le-Duc, pour leur conception du moyen-âge, consulter le livre magistral de JANINE R. DARKINS, *The Middle Ages in French Literature, 1851-1900*, Oxford, 1973, pp. 43-57 et pp. 86-88. Michelet suggéra d'étudier les rapports entre le caractère genevois et la mécanique horlogère, voir H. REY, *op. cit.*

Sur les rapports entre Viollet-le-Duc et Genève, voir LEILA EL WAKIL, *Viollet-le-Duc à la chapelle des Macchabées*, dans: *Genava*, n. s., t. XXVII, 1979, pp.

⁶⁶ «L'idée de reconstruire sur un autre emplacement, écrit Louis Blondel, d'anciens monuments, n'est pas d'aujourd'hui; ainsi la Société d'histoire et d'archéologie avait proposé en 1840, de remonter sur un autre emplacement la porte du Bourg-de-Four», dans: *Genava*, t. XXVII, 1949, p. 29, avec références aux procès-verbaux de la société. Cette pratique, si l'on croit Suès-Ducommun, *op. cit.*, p. 33, fut également celle d'un particulier, habitant de Mornex, qui vers 1840 acheta un dôme pour le dresser devant sa maison.

⁶⁷ GALIFFE, *op. cit.*, p. 181. Le comte DESBASSAYNS DE RICHEMONT, *op. cit.*, p. 59, écrit: «A Genève comme en Allemagne et maintenant en Italie, les idées ont la passion des ancêtres. Deux écoles sont en présence: l'école calviniste théocratique et celle que je nommerai l'école nationale. Pendant longtemps la première a porté presque seule la parole... L'autre école, au contraire, a une tendance à rendre justice au passé. Ses principaux historiens, MM. Galiffe et M. James Fazy, partis des deux pôles de l'horizon politique, se sont rencontrés sur le terrain des faits».

⁶⁸ GALIFFE, *op. cit.*, p. 170.

⁶⁹ Ainsi, lorsque J. R. RAHN, dans: *Zur Statistik schweizerischer Kunstdenkmäler, VI. Canton Genf* (dans: *Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde*, 1884), établit une liste des curiosités de la ville, il ne manque pas de recenser les maisons particulières et Galiffe est sa source principale.

⁷⁰ L'Association des intérêts de Genève fut créée en 189..

⁷¹ L'emploi de la photographie commence avec le guide de L.-A. MARTIN, *op. cit.*, 1854 et ne réapparaît qu'avec le guide de F.-N. LE ROY, *Promenade historique, archéologique et artistique dans la Ville de Genève, dédiée aux Dames étrangères*, Genève, s.d. (1868).

⁷² Voir, par exemple: *Genève illustré*, à MM. les étrangers et voyageurs, monuments à visiter, Genève, 1874. Auparavant, il faut noter les *Genève à la main*, en édition anglaise et française dès 1861.

⁷³ *MCM*, 1879, p. 9.

⁷⁴ FÉLIX MERLIN, *Genève et ses environs*, Lausanne, 1873, p. 21.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 12.

⁷⁶ ALBERT ROBIDA, *Les vieilles villes de la Suisse*, Paris, 1879, p. 279.

⁷⁷ PAUL JOANNE, *Itinéraire de la Suisse*, Paris, 1882, p. 4. On retrouve une position que développera plus tard G. Fatio.

⁷⁸ Dans le *Nouvel indicateur de la ville de Genève...*, Genève, 1857, on constate, en effet, que sur les neuf photographes résidant à Genève, huit sont à proximité immédiate du

Rhône et du lac. Le guide de F.-N. LE ROY, *op. cit.*, publie une photographie prise depuis l'atelier de MM. Pierre et Paul Noblet.

⁷⁹ H. RUNGE, *La Suisse, collection de vues pittoresques avec texte historique-topographique*, Darmstadt, 1866, p. 312 (traduction de l'allemand de J. T. Thévenot).

⁸⁰ Cette allusion de Galiffe sur la cathédrale provient du fameux guide du début du siècle de H. MALLET, *Description de Genève ancienne et moderne*, Genève, 1807.

⁸¹ HENRI SILVESTRE, *Genève pittoresque*, Genève, 1890. Pour l'abondante bibliographie de cette période, on se reportera au volume 2 de notre *Bibliographie critique de l'architecture et de l'urbanisme à Genève*, à paraître.

⁸² Parmi les musées projetés entre 1890 et 1910, outre le Musée d'art et d'histoire, il faut surtout mentionner le Musée de la photographie documentaire, fondé en 1901, situé 40, rue du Marché, dont la documentation fut à l'origine du Vieux Genève. Voir: *Notice sur le Musée suisse de photographies documentaires à Genève suivi du plan de classement*, Genève, 1906 (brochure BPU) et *Revue suisse de photographie*, n° 10, 1900. EUGÈNE DEMOLE, *Coup d'œil sur la collection du Musée du Vieux Genève et de photographies documentaires*, Genève, s. d. (vers 1910), signale le programme du Service du Vieux-Genève, programme qui n'a jamais pu être mis en pratique. Il mentionne également «le relevé des quartiers, appelés à disparaître» (p. 4).

⁸³ EMILE DOUMERGUE, *La Genève calviniste*, Lausanne 1905, p. 292. On consultera aussi du même auteur *La Genève des Genevois*, Genève, 1914, avec un avant-propos de G. Fatio.

⁸⁴ E. DOUMERGUE, *L'art et le sentiment dans l'œuvre de Calvin*, Genève, 1902.

⁸⁵ E. DOUMERGUE, *Guide historique et pittoresque de l'étranger à Genève*, Genève, s. d. (1907), p. 36. Ce guide fut également traduit en anglais pour le Jubilé de Calvin en 1909. Voir aussi les éditions de 1913 et 1925.

⁸⁶ *Les Jubilés de Genève en 1909*, Genève, 1909 (brochure), pp. 36-50.

⁸⁷ *Ibid.*, pp. 47-49. Extrait de l'article de Philippe Monnier dans la *Gazette de Lausanne*.

⁸⁸ *Ibid.*, pp. 47 et 49. La critique du projet de Laverrière et Monot se trouve dans le *Protestant libéral*. Pour toute cette question, voir le dossier «Art public» de Guillaume Fatio (BPU).

⁸⁹ JACQUES MAYOR, *Les anciennes maisons de Genève*, Genève, 1897, introduction.

⁹⁰ JACQUES MAYOR, *Fragments d'archéologie genevoise*, 2^e série, Genève, 1893, pp. 122-123. Le raisonnement de Mayor est encore plus étonnant à propos du Molard: «Si l'artiste, le curieux de couleur locale ennemi de la banale habitation moderne, ont été frustré de quelques jouissances par la transformation, complète aujourd'hui, de la place du Molard, il n'en a point été de même pour l'archéologue... il a passé, lui, d'agréables moments au milieu des ruines...», 1^{re} série, 1892, p. 6.

⁹¹ *Société d'art public, rapport pour 1919*, Genève, 1920, p. 10. Les premiers doutes sur les démolitions sont déjà émis dans le rapport de 1914.

⁹² On se référera au numéro spécial de la revue *Werk/Archithèse*, n° 15-16, 1978, intitulé *Rénovation urbaine: le cas de Genève*.

⁹³ AUGUSTE MAGNIN, *Notice sur le relief de Genève*, Genève, 1892. *Journal de Genève*, 14 mai 1892. La maquette fut pri-

mitivement exposée dans l'annexe du Grand Panorama au boulevard de Plainpalais. Elle fut refusée à l'Exposition nationale de 1896, malgré les plans élaborés par A. Magnin, prévoyant la construction en verre d'un pavillon de quelque 100 mètres carrés, représentant un mini-castel (BPU, annexe de l'exemplaire de la *Notice*).

⁹⁴ JACQUES GUBLER, *Nationalisme et internationalisme dans l'architecture moderne de la Suisse*, Lausanne, 1975, pp. 28-32. Parmi les défenseurs acharnés du «style suisse et pittoresque», il faut relever le nom d'Albert Trachsel et de «la bande à Trachsel», comme le note le journal *Le Peuple*. Il faudrait également mentionner le rôle de la *Voile latine*, qui, avec Alexandre Cingria, Maurice Baud, Gonzague de Reynold font œuvre de critiques. Ce groupe mériterait une étude en raison surtout de Cingria et de ses jugements sur l'architecture contemporaine dans *Les entretiens de la villa Du Rouet (La Voile latine, hiver 1906)* et de Maurice Baud et de son livre *Les caractères hétérodoxes de l'art gothique* (Genève, 1907).

⁹⁵ Un exemplaire de cette affiche est conservé aux archives d'Etat (AEG), n° 3364, dossier «conservation des bâtiments».

⁹⁶ *Gazette de Lausanne*, 25 avril 1905.

⁹⁷ *Gazette des Etrangers*, Lausanne, 29 avril 1905, article *Pour la beauté*, signé F.

⁹⁸ *Commission d'Art public, rapport 1902*, Genève, 1903, pp. 3 et 6.

⁹⁹ *Bulletin de la Société d'amélioration du logement*, Genève, 1902, 11, pp. 17-18; voir aussi, n° 13, pp. 108-109 et 1903, 14, pp. 217-230.

¹⁰⁰ G. FATIO, *La Construction des villes*. Sur Stübben et Buls, consulter l'excellent livre de GEORGE R. COLLINS et CHRISTIANE CRASEMANN COLLINS, *Camillo Sitte and the Birth of modern City Planning*, New-York, 1965, pp. 216-218 et pp. 210-211. Sur l'opinion de G. Fatio en 1907-1908, voir *Société d'Art public, rapport 1908*. Ce dernier lie la formation de la Commission d'Art public à la venue de Charles Buls à Genève.

¹⁰¹ C. MARTIN, *A propos d'un concours*, dans: *Journal de Genève*, 5 mai 1902.

¹⁰² On sait que non seulement les gravures de W. Hogarth eurent un grand succès à Genève, mais que R. Töpffer fut surnommé le «Hogarth genevois».

¹⁰³ C. SITTE, *L'Art de bâtir les villes*, Genève, 1902. Pour cette traduction de Camille Martin ou pseudo-traduction, voir C. SITTE, *City Planning according to artistic Principles*, translated by G. R. Collins and Ch. Crasemann Collins, New-York, 1965 et COLLINS, *op. cit.* (note 100). Voir aussi LUC WEIBEL, *Camille et Camillo ou les deux portes du paradis*,

extrait de *Parallèles*, cahiers de l'Ecole de traduction et d'interprétation de l'Université de Genève, n° 1, mars 1978 (ronéo).

¹⁰⁴ COLLINS. *op. cit.*, pp. 68-73. «The differences between Martin's book and what Sitte really said are so great that it is difficult to consider them under Martin's rubric of «translated and completed» which appears on his title page» (p. 69).

¹⁰⁵ Pour ces références on consultera notre *Bibliographie raisonnée de l'architecture et de l'urbanisme à Genève*, vol. 2 (à paraître).

¹⁰⁶ C. MARTIN, *L'Exposition des plans de ville, à Genève*, dans: *Revue polytechnique*, 1912, 325, pp. 359-363 et 326, pp. 374-379.

¹⁰⁷ WILLIAM VOGT, *De l'enlaidissement de Genève*, Genève, 1910. Braillard fut défendu par une lettre de Gustave Gull, architecte du Musée national de Zurich, contre ceux qui l'attaquaient (pp. 12-13).

¹⁰⁸ Publié pour la première fois dans le *Bulletin de la Société d'amélioration du logement*, 1917, 29, pp. 122-124. Puis dans la *Bibliographie critique de l'urbanisme et de l'architecture à Genève, 1798-1975*, Genève, EAUG, 1978, pp. 9-12.

¹⁰⁹ C. MARTIN, dans: *Journal de Genève*, 5 mai 1902. Cette vision de la vieille ville transformée par l'Etat radical, tranche avec la vision des calvinistes du camp de Doumergue.

¹¹⁰ Le Corbusier, cité par LUC WEIBEL, *art. cit.*, p. 1.

Cet article doit beaucoup au Centre de recherche sur la rénovation urbaine (C.R.R.), financé par le Fonds national suisse de la Recherche scientifique, 1974-1978, dans le cadre de l'Ecole d'architecture de l'Université de Genève. Il se fonde essentiellement sur les recherches entreprises pour la publication du volume 2 de la *Bibliographie critique de l'urbanisme et de l'architecture à Genève, 1798-1975*, dont le premier volume a paru en 1978, en collaboration avec Elisabeth Rossier. Je tiens à remercier spécialement M^{lle} Idelette Chouet, bibliothécaire du Service iconographique de la BPU, M. Albert Huber, conservateur du Vieux-Genève, M^{lle} Catherine Santschi, archiviste-adjoint, M. le professeur C.-A. Beerli, qui a bien voulu relire mon article et m'en a suggéré quelques corrections, ainsi que M^{me} Erica Deuber-Pauli pour m'avoir fait connaître le livre de Janine R. Darkyns.

Crédit photographique :

Gad Borel-Boissonnas, Genève: fig. 23, 24, 25.

François Martin, Genève, fig. 1 à 22.